



LE MAGAZINE DE L'ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS DE L'ÉDUCATION ET DES AUTRES SERVICES PUBLICS DU QUÉBEC

QUOI *de neuf*

DOSSIER

UNE RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN AU QUÉBEC...
FINALEMENT ?



CONSEIL NATIONAL
DE L'AUTOMNE



BILAN DE L'AN 1
EN CHIFFRES

HIVER 2019



CONDITION DES FEMMES
Lise Payette : une pionnière pour
les droits des femmes



ENVIRONNEMENT
L'âge de l'énergie nucléaire est terminé,
celui des déchets nucléaires est
commencé

AREQ
CSQ

areq.lacsq.org



TABLE DES MATIÈRES

Volume 41, numéro 2 | Hiver 2019

MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
PLACE PUBLIQUE	4
ÉCHOS DE NOS RÉGIONS	6
CONSEIL NATIONAL	9
AFFAIRES FINANCIÈRES	13
BILAN DE L'AN 1	14
ASSURANCES	16
RETRAITE	18
DOSSIER	19
BOURSIÈRE LAURE-GAUDREAU	24
PUBLIREPORTAGE	26
HOMMAGE À CYRILLE-ANTONIO DESHAIES	27
INTERNET	28
CONDITION DES FEMMES	29
ACTION SOCIOPOLITIQUE	30
KINO QUÉBEC	32
ENVIRONNEMENT	34
FONDATION LAURE-GAUDREAU	36
REMUEZ VOS MÉNINGES!	37
LA SOURCE DES MOTS	38
CHRONIQUE DES CLICHÉS	39

Imprimé sur du papier Rolland Enviro100 Satin, contenant 100 % de fibres postconsommation, fabriqué à partir d'énergie biogaz et certifié FSC, ÉcoLogo et Procédé sans chlore.

En choisissant ce papier pour l'impression du magazine, plutôt qu'un produit fait à 100 % de fibres vierges, l'AREQ a réalisé plusieurs économies environnementales :



Fondée en 1961, l'AREQ (CSQ) – Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec – regroupe plus de 58 000 personnes retraitées issues des secteurs de l'éducation, de la santé, des services de garde, des communications, des loisirs, de la culture et du milieu communautaire. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ). Édité à Québec avec la collaboration de la Centrale des syndicats du Québec 320, rue Saint-Joseph Est, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7 / Téléphone : 418 525-0611 / 1 800 663-2408 / Courriel : info@areq.lacsq.org / Site Internet : areq.lacsq.org / Rédacteur en chef : Samuel Labrecque / Coordination : Martine Faguy / Équipe du magazine : Yves Bussière, Denise Lachance, Ginette Lavoie et Renaud Turcotte / Révision linguistique et correction d'épreuves : Doris Longpré / Diffusion : Martine Faguy / Infographie : Coopérative Belvédère Communication / Impression : Imprimerie F. L. Chicoine / Tirage : 61 100 exemplaires / Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec / Poste-publications : N° de convention 40007982 / ISSN : 0822-7292

Les idées et les opinions exprimées dans les chroniques et les textes publiés dans le magazine *Quoi de neuf* n'engagent que les personnes qui les ont rédigés.



LISE LAPOINTE
PRÉSIDENTE

UN NOUVEAU GOUVERNEMENT, LES MÊMES DÉFIS

Cet automne, les Québécoises et les Québécois ont fait leur choix : la Coalition avenir Québec (CAQ) forme un nouveau gouvernement. Pour la première fois en 40 ans, une nouvelle formation politique est élue au pouvoir. Cette réalité nous amène, comme association, à redoubler d'efforts, car nous devons sensibiliser ces nouveaux visages aux enjeux qui nous tiennent à cœur, comme la santé, les conditions de retraite et l'environnement.

LES CHSLD

Les histoires d'horreur, le manque de personnel, la nourriture insatisfaisante et les infrastructures désuètes devront devenir choses du passé. Il en va du respect et de la dignité de celles et de ceux qui ont bâti le Québec. Personne ne veut finir ses jours dans de telles conditions.

Le principal défi de ce gouvernement sera celui de la pénurie de personnel. Or, le meilleur moyen d'y répondre passe par la formation adéquate et la valorisation des métiers de préposées, pour la plupart des femmes, et d'auxiliaires. Il est impératif d'améliorer leurs conditions de travail et de leur donner une plus juste reconnaissance.

LES SOINS À DOMICILE

Le dossier des soins à domicile stagne depuis trop longtemps. La proportion de fonds publics en soins de longue durée consacrée au soutien à domicile est de 17 %

au Québec, alors qu'en France elle est de 43 % et jusqu'à 73 % au Danemark. Il est temps d'en faire plus pour répondre aux besoins des personnes âgées.

La CAQ s'est d'abord engagée à investir 800 M\$ d'ici 4 ans et à protéger l'enveloppe des soins à domicile pour éviter que l'argent serve à d'autres missions. D'autre part, ce gouvernement promet une nouvelle politique sur les soins à domicile, alors que la dernière date de 2004. L'AREQ compte bien talonner le gouvernement pour qu'il opère ce virage tant attendu vers les soins à domicile.

ET L'INDEXATION

Pour les nouvelles personnes élues à l'Assemblée nationale, le dossier de l'indexation et ses impacts négatifs est inconnu. C'est donc le temps de nous faire entendre! Ainsi, l'AREQ ira à la rencontre du gouvernement pour les sensibiliser et revendiquer des solutions.

Déjà, nous avons travaillé activement sur la question du pouvoir d'achat à la retraite. Dès la première année de ce triennat, nous avons produit le document Info retraite 2018, qui explique notamment les impacts de la non-indexation de nos rentes. Puis, nous avons rencontré trois des quatre principaux partis politiques en période électorale.

Au même moment, nous avons invité nos membres à solliciter leurs députés avec un document proposant trois questions sur le pouvoir d'achat et l'indexation. Enfin, nous avons participé à plusieurs rencontres de la Tribune des retraités avec le Secrétariat du Conseil du trésor, avec quatre autres associations de personnes retraitées, afin de discuter des enjeux des régimes de retraite.

Bien qu'il s'agisse d'un nouveau gouvernement, les défis sont toujours les mêmes, soit d'assurer un Québec digne de ses aînés. ♦



L'AREQ BOUGE, S'EXPRIME, REVENDIQUE.

Nous vous résumons ici les principales sorties publiques de l'Association depuis la dernière parution du magazine *Quoi de neuf*.

SAMUEL LABRECQUE
CONSEILLER EN COMMUNICATION

19 NOVEMBRE 2018

JOURNÉE INTERNATIONALE DES HOMMES 2018 : L'AREQ SOULIGNE LE CARACTÈRE BÂTISSEUR ET ENGAGÉ DES HOMMES AÎNÉS

L'AREQ a souligné avec fierté la Journée internationale des hommes 2018 sous le thème « Bâtisseurs et engagés ».

« Parmi nos membres, nous avons des hommes aînés qui ont contribué à bâtir le Québec d'aujourd'hui et qui sont encore des forces vives dans notre société. Il est important, pour eux, d'exprimer leur solidarité dans l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes, mais aussi dans leurs liens avec les générations futures et auprès des personnes vulnérables », a souligné Lise Lapointe, présidente de l'AREQ.

Traditionnellement, l'AREQ produit une affiche pour souligner cette journée du 19 novembre. Cette année, pour la première fois, l'affiche principale est déclinée en trois autres affiches représentant la solidarité des hommes envers les femmes, les autres générations et les personnes plus vulnérables.

« Nous soulignons aujourd'hui l'apport des hommes retraités et aînés à la société d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Ces hommes sont des bâtisseurs engagés, et nous l'illustrons sous trois différentes facettes qui nous sont chères », a ajouté Marcel Leroux, responsable du comité national des hommes de l'AREQ.

26 OCTOBRE 2018

L'AREQ OFFRE SON SOUTIEN AUX SINISTRÉS DES TORNADES EN OUTAOUAIS

L'AREQ a tenu à exprimer son soutien aux victimes des tornades survenues en Outaouais le mois dernier. Dans ce contexte, et en vertu d'une décision prise par le conseil d'administration, l'AREQ a choisi de verser une contribution de 2 000 \$ au Fonds de secours – Tornades en Outaouais, que la Croix-Rouge a mis sur pied.

« Cette contribution dans notre région est un effort très apprécié. Nous pensons à toutes les familles qui ont été affectées par cette catastrophe naturelle et chaque geste compte pour leur venir en aide », a commenté Michel Tessier, président de l'AREQ région Outaouais.

18 OCTOBRE 2018

LES TROIS TRAVAUX DE LA NOUVELLE MINISTRE DES AÎNÉS ET DES PROCHES AIDANTS SELON L'AREQ

L'AREQ a souligné la nomination de Marguerite Blais à titre de ministre responsable des Aînés et des Proches aidants au sein du gouvernement de la Coalition avenir Québec (CAQ). Cette formation politique forme le gouvernement pour la première fois de son histoire, mais elle compte néanmoins sur l'expertise de Mme Blais, qui a déjà occupé le poste de ministre responsable des Aînés dans le passé.

« L'AREQ est prête à travailler activement avec la ministre, notamment sur trois enjeux qui nous tiennent à cœur. Il est crucial d'améliorer la qualité de vie des aînés en CHSLD, d'offrir enfin les soins à domicile dont ils ont besoin et, par ailleurs, de régler la question du mode de scrutin pour léguer une démocratie plus représentative aux générations futures », a soutenu Lise Lapointe, présidente de l'AREQ.

2 OCTOBRE 2018

L'AREQ RAPPELLE AU NOUVEAU GOUVERNEMENT DE LA CAQ L'IMPORTANCE DE RELEVER LE DÉFI DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

L'AREQ a travaillé ardemment à mettre de l'avant les besoins des personnes âgées auprès des partis politiques. La Coalition avenir Québec (CAQ) forme aujourd'hui le gouvernement pour la première fois de l'histoire, et nous nous attendons à ce que ce gouvernement prenne ses engagements au sérieux quant aux personnes âgées et qu'il reste à l'écoute de celles et de ceux qui ont bâti le Québec.

« Nous avons bien noté les engagements de la CAQ et nous allons nous assurer que ce gouvernement travaille pour une société plus digne de ses aînés. Nous croyons que le défi du vieillissement de la population en est un qui doit être relevé collectivement », a souligné Lise Lapointe, présidente de l'AREQ. ♦

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

 facebook.com/monAREQ



Clément Tremblay : un engagement inspirant

LE CONSEIL SECTORIEL

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN (02) SECTEUR LAC-SAINT-JEAN (D)

Au printemps dernier, un membre de notre secteur Lac-Saint-Jean 02 D recevait de grands honneurs. Clément Tremblay a 86 ans et est à la retraite depuis 30 ans. C'est le 5 mai 2018 que M. Tremblay a reçu la Médaille du Lieutenant-gouverneur à titre de bénévole de notre association ayant occupé plusieurs postes depuis 26 ans. De plus, il a reçu le titre de Membre émérite de la Fondation Laure-Gaudreault pour son engagement infatigable.

Après une longue carrière d'enseignant au secondaire, M. Tremblay a pris une retraite bien méritée. Comme il aimait être actif et contribuer à la société, il s'est impliqué activement à l'AREQ. Il s'y dévoue depuis 26 ans et y a occupé différents postes. Malgré son âge respectable, il est toujours engagé au sein du conseil sectoriel comme 2^e vice-président.

M. Tremblay a participé à de nombreux congrès provinciaux de l'association, et ce, à l'extérieur de la région. Il participe activement à l'organisation des activités mensuelles de son secteur,

qui compte environ 660 membres. Il travaille discrètement, mais avec efficacité. Il établit des contacts pour la réservation de salles et de traiteurs. On peut toujours compter sur lui, car c'est dans son coffre de voiture qu'il emmagasine toutes sortes de choses susceptibles d'être utiles aux activités!

Il a été responsable pendant plus de 20 ans de la Fondation Laure-Gaudreault. Il en a recruté des membres! On n'avait pas trop le choix, car il était très insistant et convaincant. C'est beaucoup grâce à lui que la Fondation Laure-Gaudreault s'est fait connaître dans notre secteur.

À chaque décès d'un membre, il se rend au salon funéraire pour y placer le drapeau représentatif de l'association.

Depuis une douzaine d'années, M. Tremblay fait partie de la chorale Les Joyeux Retraités de notre association. Toujours présent aux répétitions, il fait bénéficier le groupe vocal de sa belle voix de ténor. On lui confie à l'occasion des solos que tous apprécient.

De plus, c'est un excellent musicien qui sait animer les soirées à son piano à queue avec de belles mélodies. Il a même eu le privilège de jouer sur le magnifique piano du Manoir Richelieu.

M. Tremblay est très autonome et demeure seul dans sa maison avec ses animaux de compagnie : son petit chien, sa perruche et ses poissons. Il aime beaucoup les animaux et la nature. L'âge n'a pas de prise sur lui. Il a su s'adapter aux nouvelles technologies de façon autodidacte. Il utilise régulièrement son ordinateur pour communiquer. Il est très actif et aime bien être entouré d'amis et amies, car il est très sociable.

Bénévole dévoué, il ne compte ni son temps ni ses déplacements. Son travail est très apprécié des membres ainsi que sa fidélité et son engagement envers l'association. M. Tremblay est un homme toujours disponible, humble, cultivé, généreux et respectueux. Il est un exemple d'une vie riche et inspirante pour plusieurs personnes. ♦

Des tricoteuses au grand cœur

SUZANNE SPOONER, CLAUDETTE GRAVEL

LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE (10), SECTEUR SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES (F)

Depuis quinze ans, des retraitées de la Commission scolaire Seigneurie-des-Mille-Îles et leurs amies se réunissent chaque lundi pour tricoter tuques, mitaines, bas, cache-cou et foulards. Au début de l'aventure, les tricoteuses achetaient elles-mêmes leur laine. Maintenant, elles reçoivent des dons de l'ARSSMI (Association des retraités scolaires de la Seigneurie-des-Mille-Îles) et de son club de bridge. On leur remet des sacs remplis de laine neuve ou recyclée.

Également, le secteur organise, lors de son dîner de Noël, une collecte de laine ou d'argent pour soutenir la cause. L'an passé, le groupe a reçu en appui au projet un montant de 650 \$ du programme de l'AREQ Toujours en action.

Pour les tricoteuses, tout est gratuit. Pas besoin de faire partie de notre association pour venir tricoter avec nous, pas besoin d'être experte ni rapide non plus. Chaque tricot réalisé s'ajoute pour la distribution de Noël. Quelques semaines avant Noël, les tricoteuses distribuent environ 24 sacs d'épicerie remplis de tricots pour les enfants démunis de la commission scolaire. Elles remettent aussi des tricots aux femmes du refuge Le Mitan et des couvertures, bonnets et chaussons pour les bébés d'un hôpital de la région. Merci à l'AREQ pour son soutien et un merci spécial au nom de chacun des enfants qui passeront un hiver au chaud. ♦



Santé, nature, culture

JEANNE CÔTÉ

RÉGION BAS-SAINT-LAURENT-GASPÉSIE-
LES ÎLES-CÔTE-NORD (01) SECTEUR MATANE (A)

Température idéale, soleil radieux, la journée du 13 septembre ne pouvait pas être mieux choisie. L'autobus quitte Matane en direction du Gîte du Mont-Albert, auberge réputée pour sa cuisine gourmande et son décor montagnard unique; à son bord, soixante membres de l'AREQ du secteur Matane (A) de la région Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Les Îles-Côte-Nord prêts à vivre une expérience santé, nature et culture.

À l'arrivée, on prend possession des lieux : marche dans les sentiers alentour, détente dans la grande verrière, camaraderie.



Yvano Tremblay, chef exécutif au Gîte du Mont-Albert depuis 30 ans, nous entretient sur la conservation sécuritaire des aliments.

Guidés par Patrick, érudit géologue et habile animateur, une quarantaine de participants prennent le sentier vers le lac des Américains. On doit son nom aux botanistes des États-Unis qui, au début du XX^e siècle, sont venus y faire des études. Le reste du groupe

demeure sur place où un animateur naturaliste, Marc, propose deux activités : un film sur le caribou de la Gaspésie et le reboisement entrepris en vue de protéger cette espèce ou la visite guidée du musée sur l'histoire de l'endroit.

Santé, nature et culture, mais aussi partage, amitié et bonheur. ♦

L'AREQ région Saguenay–Lac-Saint-Jean épaule la Maison des soins palliatifs du Saguenay

FRANCINE TREMBLAY
PRÉSIDENTE, SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN (02)

Lorsque Lucien Houde, bénévole à la Maison Notre-Dame du Saguenay, a approché l'AREQ pour une activité bénéfique, ce fut le début d'une belle collaboration. Ainsi, François Duperré, du secteur Chicoutimi-Valin, Wayne Dacres, du secteur de la Jonquière, et Francine Tremblay, présidente de la région Saguenay–Lac-Saint-Jean, ont eu l'honneur de participer à une activité bénéfique couronnée de succès. En effet, l'activité du 8 septembre aura accueilli près de 300 personnes, amassant ainsi 26 966,75 \$ de dons pour La Maison des soins palliatifs du Saguenay.

La Maison des soins palliatifs du Saguenay est une nouvelle bâtisse qui remplace la Maison Notre-Dame du Saguenay et qui a pour mission d'offrir des soins propices au soulagement de la douleur à la personne malade en fin de vie et de l'accompagner, ainsi que sa famille et ses proches, dans son cheminement. Ces maisons sont subventionnées à 40 % et elles subsistent grâce à ces activités bénéfiques. Pour l'AREQ, les soins de fin de vie constituent, depuis l'adoption du projet de loi 52 Mourir dans la dignité, un enjeu important qui interpelle nos membres et les personnes âgées de partout au Québec. ♦





Conseil national de l'automne

Déjà beaucoup de chemin parcouru à l'an 1 du triennat, nous sommes prêts pour les défis à venir!

C'est à Saint-Hyacinthe que s'est réuni le conseil national de l'automne 2018. Les 88 présidences sectorielles, les dix présidences régionales, les cinq membres du conseil exécutif et les employés permanents ont bravé les intempéries de la fin d'octobre pour s'y rendre. Ils ont malgré tout gardé leur enthousiasme, tous étant venus pour s'informer et préparer le travail des prochains mois.

GINETTE LAVOIE

COMITÉ NATIONAL DU MAGAZINE *QUOI DE NEUF* ET DES COMMUNICATIONS

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Lise Lapointe, présidente de l'AREQ, a fait état de la situation des aînés et des défis que cela représente pour le nouveau gouvernement : l'ensemble des soins de santé, les services dans les CHSLD et les soins à domicile, sans oublier les proches aidants qui pallient les soins manquants. Ces derniers sont maintenant représentés par la nouvelle ministre caquiste Marguerite Blais. L'AREQ s'engage aussi à informer les nouveaux élus des effets négatifs de la désindexation des rentes de ses membres. Le nouveau gouvernement de la Coalition avenir Québec (CAQ) dispose d'un surplus important résultant notamment de plusieurs coupures dans les services publics opérées par le précédent gouvernement. Mme Lapointe et son exécutif s'engagent à talonner le gouvernement pour qu'il respecte les engagements pris lors de la campagne électorale.

MOT DE BIENVENUE DE LA RÉGION HÔTE

La présidente de la région de la Montérégie (09), Manon Besner, a souhaité la bienvenue dans sa région aux participants. Dans une vidéo, elle a présenté les 11 présidences de sa région et les attraits représentatifs de chaque secteur.

Il a ensuite été question du programme Toujours en action et du sommaire des projets qui ont été retenus. Ce programme de l'AREQ a pour but de soutenir financièrement les secteurs dans la réalisation d'activités axées sur la mise en œuvre du plan d'action de l'AREQ nationale.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ASSUREQ

Après avoir informé les participants des affaires financières, Assureq leur a offert un très beau cadeau : une conférence de Véronique Raymond sur « L'art de bien vieillir ». Alors que l'espérance de vie ne cesse d'augmenter, que les liens familiaux et les rituels sociaux changent, que le travail et la performance ne représentent plus qu'une fraction de notre vie, il faut repenser notre vieillesse. Nous possédons le temps et l'expérience pour inventer notre avenir. Nous pouvons profiter de ce pouvoir pour changer les aspects de notre société qui nous dérangent. Les générations qui nous suivent sont trop préoccupées par la famille et le travail pour s'occuper de ça. Quelles traces économiques, sociales, environnementales ou culturelles voulons-nous laisser ?

Il ne faut pas douter de notre capacité à nous changer et à changer le monde. Comme le disait Aznavour :
« Sa jeunesse, il faut la vivre jusqu'au bout. »

SUIVI DES AFFAIRES FINANCIÈRES

Marcel Leroux et Martine Faucher ont présenté les prévisions budgétaires et ont rappelé que l'AREQ est un organisme à but non lucratif. Son objectif n'est donc pas de faire des profits mais plutôt de balancer les produits et les charges pour faire en sorte que toutes les activités se poursuivent. M. Leroux a aussi expliqué le fonctionnement et les budgets des comités et du groupe de travail sur l'aide médicale à mourir. Seuls quelques changements aux allocations de dépenses sont prévus pour le début de janvier 2019.

DOSSIER DE LA CONDITION DES HOMMES

Marcel Leroux et Tommy Bureau ont présenté l'affiche de la Journée internationale des hommes. Cette année, les membres de l'AREQ ont choisi un thème qui souligne l'apport des hommes retraités et aînés à la société. Les notions de solidarité avec les autres générations, les femmes et les personnes vulnérables sont ressorties comme centrales, tout comme l'importance de reconnaître la contribution des hommes au développement de notre société. Ce sont ces propositions qui ont inspiré le thème final. En qualifiant les hommes retraités et aînés de bâtisseurs, l'AREQ tient à rappeler qu'ils ont contribué au développement du Québec et qu'ils continuent à le faire.

ÇA BOUGE À L'ACTION SOCIOPOLITIQUE!

La première action de cette année électorale a été de préparer une liste de revendications publiée dans le document *Pour un Québec digne de ses aînés*. Ce document a été élaboré en collectif avec cinq autres associations regroupant plus de 700 000 aînés et portait sur 16 priorités en vue des élections 2018.

Le 5 septembre, un débat a aussi été organisé avec des représentants des différents partis qui devaient répondre à plusieurs questions au sujet de leurs programmes. À la suite de cette rencontre, un tableau comparatif des engagements a été publié. Cet outil servira d'ailleurs à l'AREQ dans le suivi des promesses de la CAQ comme gouvernement.

DOSSIER DE LA CONDITION DES FEMMES

Mélanie Perroux, coordonnatrice générale du Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ), a prononcé une conférence très intéressante sur la situation de la proche aidance au Québec en traitant de la particularité des femmes dans cet enjeu, qui représentent 58 % des proches aidants. Cette situation entraîne du stress, de l'épuisement, la réduction des loisirs, l'appauvrissement, la détresse psychologique. Le RANQ recommande une action interministérielle pour soutenir ces personnes.

BILAN DE L'AN 1 DU TRIENNAT EN CHIFFRES

Lise Lapointe, présidente, et Dominic Provost, directeur général de l'AREQ, ont dressé le bilan de l'an 1 du triennat. Ces actions ont été présentées sous la forme d'un jeu-questionnaire fort instructif. Des exemples : 173 actions inscrites au plan d'action national, 9227 noms sur la pétition pour la révision du salaire des médecins, 43 présences de l'AREQ dans les médias, 1493 membres qui ont assisté à une session de préparation à la retraite, 1770 abonnés Facebook, 1908 membres qui ont profité de conférences et de formations par les ressources de l'AREQ, et plusieurs autres...



LE POUVOIR D'ACHAT AU CŒUR DES ACTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RETRAITE

Claire Bélanger, responsable politique du comité national de la retraite, et Johanne Freire, conseillère à la sécurité sociale, ont fait le point sur les actions menées en lien avec la protection du pouvoir d'achat. Elles ont également parlé de la présence de l'AREQ à la Tribune des retraités ainsi qu'au comité de retraite du RREGOP. L'indexation doit faire partie des négociations de la CSQ; il s'agit d'un travail conjoint.

Trois questions à poser à nos députés, un feuillet Info retraite et un historique des actions menées par l'AREQ ont été préparés par ce comité. Tous ces outils sont disponibles sur le site Internet de l'AREQ.

« POUR QUE VIEILLIR SOIT GAI », UNE CONFÉRENCE ET UN VIBRANT TÉMOIGNAGE

Julien Rougerie, de la Fondation Émergence, a présenté la situation des personnes LGBT+ au Québec. Celles-ci forment 10 % des 1,5 million d'aînés. Il a rappelé que ce n'est qu'en 1969 que l'homosexualité a été décriminalisée. En 1977, on a interdit la discrimination basée sur l'orientation sexuelle au Québec. Ce n'est qu'en 1996 que le Canada a adopté une telle loi. C'est en 1990 que l'homosexualité a été retirée de la liste des maladies mentales de l'OMS. Imaginez la situation des personnes LGBT+ qui ont vécu toutes ces étapes. Pour plus d'information, il est possible de télécharger le document *Assurer la bien-être des personnes âgées lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans* sur le site de la Fondation Émergence.

La conférence s'est terminée par le témoignage de Carole Normandin, une personne trans de 72 ans qui n'a révélé sa situation qu'à l'âge de 70 ans. Tous ont été bouleversés par cette expérience de vie.

PARLONS D'ENVIRONNEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Claire Bélanger, responsable politique du comité national de l'environnement et du développement durable, accompagnée de Tommy Bureau-Boulé, conseiller à la vie associative et en appui aux dossiers sociaux, ont présenté un état de la situation sur les changements climatiques basé sur le rapport du GIEC (Groupe d'experts

« On a insisté sur l'importance d'agir individuellement et collectivement afin de renverser les prédictions alarmantes, et ce, dans un avenir rapproché. »

intergouvernemental sur l'évolution du climat). On a insisté sur l'importance d'agir individuellement et collectivement afin de renverser les prédictions alarmantes, et ce, dans un avenir rapproché. Après avoir fait état des actions des gouvernements du Canada et du Québec, Tommy Bureau a énuméré des solutions collectives et individuelles. Il a vraiment réussi à faire comprendre l'urgence d'agir!

DU NOUVEAU POUR LA FONDATION LAURE-GAUDREULT

Puis, Samuel Labrecque, conseiller aux communications, a dévoilé le nouveau site Internet de la Fondation Laure-Gaudreault, qui permet une gestion efficace et sécuritaire des dons en ligne. Par la suite, il a fait le bilan des sorties publiques de l'AREQ depuis les six derniers mois.

UNE CONFÉRENCE SUR L'AIDE MÉDICALE À MOURIR

La quatrième et dernière journée du conseil national a débuté avec une conférence intitulée « Inaptitude et aide médicale à mourir : l'avis de l'Association québécoise pour le droit de mourir dans la dignité (AQDMD) », donnée par le Dr Georges L'Espérance, président de cette association.

CONCLUSION DU CONSEIL

Marcel Leroux, trésorier au conseil exécutif, accompagné de Martine Faucher, conseillère à la planification et à l'analyse financière, a par la suite fait un retour sur les affaires financières. Ce fut le moment de l'adoption des prévisions budgétaires 2018-2019 et des modifications aux règles administratives de l'AREQ.

Lors de ce conseil national, les personnes participantes étaient invitées à répondre à un sondage de la Bourse du carbone Scol'ERE. De cette manière, Tommy Bureau a pu présenter les résultats des émissions de carbone dues aux déplacements de nos membres pour l'événement.

L'AREQ s'est engagée à compenser ces émissions par le rachat de crédits de carbone, dans un souci de développement durable.

Par la suite, Line Camerlain, 1^{re} vice-présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et marraine de l'AREQ, a livré un discours axé sur le pouvoir du collectif tout en saluant les actions de l'Association, laquelle représente une véritable force pour la société.

Puis, Lise Lapointe, présidente de l'AREQ, a remercié les membres pour leur dévouement et a profité de cet instant pour demander une minute de silence à la mémoire de Jacques Pétrin, décédé le 18 octobre 2018, à l'âge de 70 ans. Homme de convictions, Jacques a milité pendant plus de 40 ans dans les milieux syndicaux et au sein d'organismes voués à la reconnaissance des droits des membres des communautés LGBTQ+. Travailleur infatigable, il a œuvré, les dernières années de sa vie, contre l'homophobie et la transphobie dans le milieu scolaire, une cause qu'il chérissait particulièrement.

Enfin, Mme Lapointe a invité Lucie Genest, membre du personnel de l'AREQ, à monter sur scène pour lui rendre hommage. Lucie Genest prend sa retraite après 25 belles années à l'Association. Toute l'équipe lui souhaite une bonne retraite!

En guise de conclusion, Renée Beauséjour, de la région Laval-Laurentides-Lanaudière, a pris la parole pour lancer une invitation au prochain conseil national dans le beau village de Saint-Sauveur. ♦



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018-2019

L'AREQ a présenté aux membres du conseil national d'octobre dernier les prévisions budgétaires 2018-2019. Il s'agit d'un budget dans la continuité des orientations et des décisions prises au Congrès de l'AREQ de juin 2017.

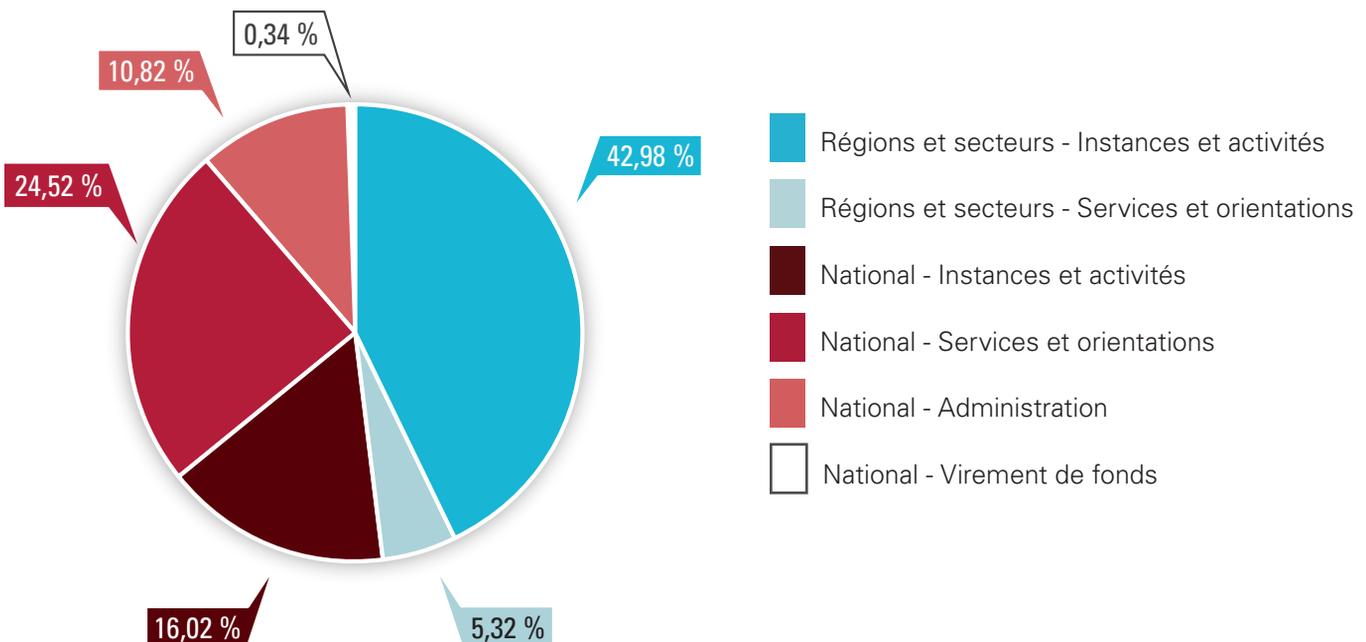
MARTINE FAUCHER

CONSEILLÈRE À LA PLANIFICATION ET À L'ANALYSE FINANCIÈRE

Sur un budget de 5 816 358 \$, 48 % des sommes sont retournées directement aux régions et aux secteurs.

Par ailleurs, 52 % des sommes ont été allouées aux activités nationales, soit :

Régions et secteurs		
Instances et activités	2 499 941 \$	42,98 %
Services et orientations	309 117 \$	5,32 %
Sous-total		48,30 %
National		
Instances et activités	931 900 \$	16,02 %
Services et orientations	1 426 000 \$	24,52 %
Administration	629 400 \$	10,82 %
Virement de fonds	20 000 \$	0,34 %
Sous-total		51,70 %
Total		5 816 358 \$ 100 %



LE BILAN DE L'AN 1 EN CHIFFRES

L'AREQ a amorcé le triennat 2017-2020 sur les chapeaux de roues. Dès juin 2017, les nouveaux élus, la nouvelle direction et le personnel se sont mis à la tâche pour concrétiser les orientations votées en Congrès et, par le fait même, pour introduire certaines nouveautés dans les manières de fonctionner. Nous vous présentons ici un bilan sommaire des actions menées durant l'année 2017-2018.

DOMINIC PROVOST
DIRECTEUR GÉNÉRAL

173



Le nombre d'activités inscrites dans la première année au plan d'action national (PAN) 2017-2020 de l'AREQ, en matière de défense de droits, de vie associative et de participation au mieux-être de la société. Et c'est sans compter les dizaines d'activités tenues par les régions et les secteurs!

Le nombre de signatures recueillies par l'AREQ dans une pétition déposée à l'Assemblée nationale pour réclamer une révision du mode de rémunération des médecins. Une telle révision pourrait assurer une meilleure accessibilité aux soins de santé.

9227



107,7 %



Le taux de capitalisation de la caisse des participants au RREGOP au 31 décembre 2017. Le régime est donc en bonne santé financière. Or, la désindexation des rentes pour les années cotisées entre 1982 et 1999 affecte le pouvoir d'achat des personnes retraitées, mais aussi de celles encore au travail, comme l'illustre l'InfoRetraite « Prenons soin de notre RREGOP », produit par l'AREQ. D'où l'importance de trouver ensemble des solutions.

L'AREQ a formulé 3 questions pour permettre à ses membres d'interpeller leurs candidats aux élections québécoises dans le dossier du pouvoir d'achat à la retraite. Les candidats et les députés ont été invités à prendre position en faveur de l'amélioration de la formule d'indexation des rentes.



21



La liste des recommandations transmises par l'AREQ au gouvernement dans un mémoire réclamant une action gouvernementale plus respectueuse des aînés, en vue de l'élaboration de la politique Vieillir et vivre ensemble 2018-2023.

Le nombre de membres de la CSQ qui ont assisté aux sessions de préparation à la retraite de l'AREQ. L'an dernier, la demande a été telle qu'une session a dû être ajoutée en cours d'année, ainsi que deux mini-sessions portant sur les assurances et le régime de retraite.

1493



150 mètres



La distance permise pour effectuer un forage près des maisons en vertu des projets de règlement sur les hydrocarbures, à propos desquels l'AREQ a transmis un avis et des recommandations au gouvernement. L'AREQ a réclamé le rejet de ces règlements et une vaste consultation publique dans une sortie conjointe avec la Fondation David-Suzuki et d'autres groupes.

Le montant de chacune des 10 bourses qui seront remises au cours des 3 prochaines années à des mères monoparentales qui font un retour aux études, en vertu d'un partenariat signé entre l'AREQ et l'organisme Maman va à l'école.

500 \$



L'augmentation des investissements canadiens dans les îles Caïmans entre 2012 et 2016, selon un bilan tracé par le Collectif Échec aux paradis fiscaux, auquel l'AREQ a adhéré.



166,7 %

1908



Le nombre de membres de l'AREQ qui ont bénéficié de l'offre de conférences et de formations par les ressources de l'AREQ à propos de sujets comme la santé, le logement, les assurances et les nouvelles technologies. Par ailleurs, des formations en secrétariat et en trésorerie ont été données pour mieux soutenir nos bénévoles.

Le nombre de rencontres tenues par le conseil exécutif, le conseil d'administration et le conseil national, ou encore par les comités consultatifs nationaux et le réseau des responsables régionaux de dossiers qui alimentent notre réflexion et proposent des pistes d'action. La mission de défense des droits de l'AREQ s'appuie sur l'implication active de ses centaines de membres élus ou responsables de dossiers à tous les niveaux.

44



Le nombre de rencontres avec des personnes expertes tenues par le Groupe de travail sur l'aide médicale à mourir (GTAMM). Formé par le conseil d'administration de l'AREQ, le GTAMM a produit un rapport d'activités assorti d'une dizaine de recommandations.

Le nombre d'abonnés à la page Facebook de l'AREQ, soit le double de l'an dernier! À cela s'ajoutent les 10 000 personnes abonnées à l'infolettre et qui sont bien informées à propos des actions et des revendications de l'Association. Mentionnons également la refonte du site Internet de l'AREQ.

1770



700 000



Le nombre de personnes représentées par 5 grandes associations de personnes âgées, dont bien sûr l'AREQ, qui ont lancé le guide *Pour un Québec digne de ses aînés* contenant 16 revendications et qui ont organisé un débat dans le cadre de l'élection québécoise 2018. L'AREQ a également produit un tableau comparatif des engagements des principaux partis en lien avec son propre plan d'action.

Le nombre de personnes déléguées de l'AREQ au Congrès de la CSQ, qui s'est tenu en juin 2018. En tant qu'organisme affilié, l'AREQ prend part aux travaux des différentes instances de la Centrale, que ce soit le Congrès, le conseil général ou encore le conseil général de négociations.

30



6



Le nombre d'élus et d'employés de l'AREQ qui forment le Groupe de travail sur les services aux membres (GTSM) mis sur pied par le conseil d'administration. Le GTSM a notamment pour mandat de suggérer des mécanismes de consultation auprès des membres et de réfléchir à des services qui pourraient être développés à moyen et à long terme.

Le nombre de pots de soupe-repas préparés par les employés de l'AREQ à l'occasion d'une activité d'équipe sous forme d'engagement auprès de Moisson Québec. Soulignons également l'intégration d'un conseiller aux communications et d'une conseillère à la planification financière, le renouvellement pour trois ans des conventions collectives et la réalisation de travaux de rénovation pour rendre l'environnement de travail plus convivial.

600



43



Le nombre de présences de l'AREQ dans les médias (journaux, radio, télévision). C'est le résultat de 12 communiqués, 3 lettres ouvertes et 3 conférences de presse.

Votre régime d'assurance collective ASSUREQ en 2019

JOHANNE FREIRE

CONSEILLÈRE À LA SÉCURITÉ SOCIALE

Un régime d'assurance maladie bonifié et une suspension de la surprime en assurance vie, voilà le résultat du renouvellement du régime d'assurance collective ASSUREQ, à compter du 1^{er} janvier 2019.

Rappelons d'entrée de jeu que le régime d'assurance ASSUREQ est une assurance complémentaire offerte exclusivement aux membres de l'AREQ. C'est près de 75 000 personnes, incluant des membres et leur famille, qui sont assurés par le régime d'assurance maladie d'ASSUREQ.

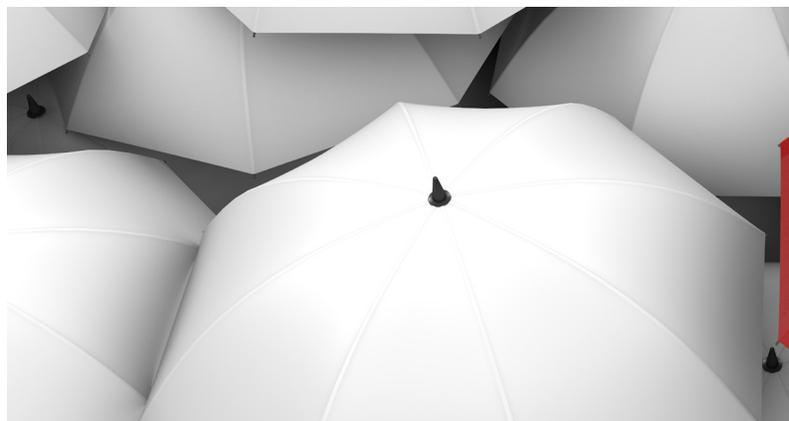
Cette année encore, le contrat a été renégocié avec l'assureur par les ressources-conseils affectées au dossier, qui sont accompagnées et conseillées par un actuaire de la firme Mallette. La négociation a eu lieu au cours de l'automne 2018 et avait pour objectif de déterminer la tarification le plus près possible de la réalité tout en s'assurant de la bonne santé financière du régime. Les conditions du présent régime sont pour une durée d'un an, allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Bonification du régime d'assurance maladie

Pour établir l'ajustement de la prime d'assurance maladie, les actuaires utilisent une méthode de calcul qui tient compte de différents facteurs comme l'expérience du groupe, l'inflation, le contexte économique et les frais d'administration. Le calcul pour cette année ne nécessitait aucun ajustement de la prime. Cependant, une bonification apportée au régime a entraîné un ajustement à la hausse de la prime du régime Santé Plus. En effet, pour répondre à un besoin grandissant des membres assurés, le conseil d'administration d'ASSUREQ a pris la décision de bonifier le régime d'assurance maladie de la façon suivante :

► Bonification 1 (Santé Plus) : Déplafonnement des remboursements par visite pour les professionnels de la santé

Plusieurs scénarios de bonification de la garantie des professionnels de la santé ont été envisagés puis analysés. Le défi à relever était de répondre le mieux possible aux besoins des membres tout en conservant un taux de prime raisonnable. À compter du 1^{er} janvier 2019, les frais par visite chez un professionnel de la santé de la garantie *Frais*



pour soins médicaux du régime Santé Plus seront remboursables à 80 % du montant soumis à l'assureur*. Le montant maximal annuel remboursé pour l'ensemble de certains professionnels demeure à 750 \$ par personne assurée.

Cette bonification entraîne un ajustement à la hausse de la prime mensuelle du régime Santé Plus de la façon suivante :
+ 2,77 \$ (individuel), + 3,28 \$ (monoparental),
+ 5,03 \$ (familial).

Professionnels	Remboursement	Maximum remboursé annuellement par assuré	
Acupuncture	80 %	750 \$	
Chiropractie	80 %		
Diététique	80 %		
Homéopathie	80 %		
Kinésithérapie, massothérapie, naturopathie, orthothérapie	80 %		
Ostéopathie	80 %		
Physiothérapie	80 %		
Podiatrie, podologie	80 %		
Audiologie, ergothérapie, orthophonie	80 %		Aucun maximum
Psychothérapie	50 % des premiers 1 000 \$ des frais admissibles et 80 % des frais excédentaires		1 500 \$



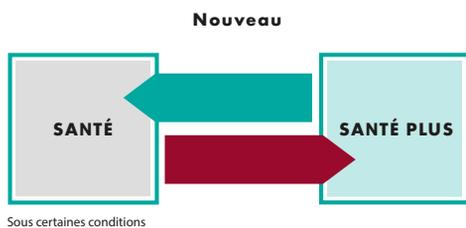
Régime A - Assurance maladie			
Prime mensuelle			
Régime d'assurance maladie	Statut de protection		
	Individuel	Monoparental	Familial
Santé	22,62 \$	27,32 \$	43,54 \$
Santé Plus	42,36 \$	50,69 \$	79,39 \$

La taxe de vente de 9 % doit être ajoutée à ces montants.

► **Bonification 2 (Santé Plus) :**
Possibilité de changer de régime (Santé vers Santé Plus) sous certaines conditions

Depuis la création du régime Santé et Santé Plus en 2012, il est possible en tout temps de passer du régime Santé Plus au régime Santé mais pas l'inverse. Il sera dorénavant possible pour les participants au régime Santé de changer pour le régime Santé Plus sous certaines conditions.

Grâce à la bonne santé financière du régime, cette bonification ne requiert aucune hausse de la prime du régime Santé et Santé Plus.



En considérant l'ensemble des facteurs analysés et les modifications apportées au régime d'assurance maladie, la tarification du régime Santé demeure donc la même qu'en 2018 tandis que celle du régime Santé Plus requiert un ajustement à la hausse de la prime. Ces tarifs incluent le congé de prime de 3 \$ par mois par personne adhérente.

Assurance vie

Le régime d'assurance vie comprend deux types de protection : l'assurance vie de la personne adhérente (protection individuelle) et l'assurance vie des personnes à charge (protection familiale).

► **Assurance vie des personnes à charge**

Il n'y a aucun ajustement de la prime requis pour cette garantie en 2019.

► **Assurance vie de la personne adhérente**

Un ajustement à la hausse de la prime aurait été nécessaire pour cette garantie en 2019. Cependant, la surprime versée depuis 2009 n'étant plus requise, la prime à payer pour cette garantie demeure la même qu'en 2018.

Suspension de la surprime en assurance vie

Depuis 2009, une surprime était appliquée à la tarification de l'assurance vie de la personne adhérente dans le but d'assurer la pérennité du régime. Cette surprime consistait en une surcharge graduelle appliquée à la tarification jusqu'à l'obtention d'un taux payable de 175 % de celui de 2008. Cet objectif ayant été atteint en 2013, une diminution graduelle de la surprime avait débuté en 2014 jusqu'à son extinction en 2019. Par conséquent, il a été décidé de suspendre le versement imposé d'une surprime pour une durée indéterminée.

Votre régime d'assurance collective en un coup d'œil 2019

Un exemplaire du dépliant *Votre régime d'assurance collective en un coup d'œil 2019* vous est offert dans les pages centrales du présent magazine. Il consiste en un résumé des garanties comprises dans le régime et indique le montant des primes d'assurance maladie et d'assurance vie en vigueur au 1^{er} janvier 2019. ♦

Régime B - Assurance maladie	
Prime mensuelle	
Choix 1	
Individuel	17,40 \$
Familial	25,87 \$
Choix 2	
Individuel	34,80 \$
Familial	43,27 \$
Choix 3	
Individuel	52,20 \$
Familial	60,67 \$

La taxe de vente de 9 % doit être ajoutée à ces montants.

* Pour être admissibles, les frais soumis doivent être conformes aux normes raisonnables de la pratique courante des professions de la santé impliquées (voir brochure ASSUREQ, p. 13 et 29).

« MAINTENANT »... L'INDEXATION !

Au cours des années, les personnes retraitées de l'État ont subi des décisions politiques qui leur ont été défavorables sur le plan financier. Leur pouvoir d'achat s'effrite d'année en année, entre autres en raison de la non-indexation de leur rente de retraite pour les années cotisées entre 1982 et 1999.

Pour la première fois au Québec depuis 1982, c'est une nouvelle formation politique qui a été élue au gouvernement. Pour plusieurs de ces nouvelles personnes élues, le dossier de l'indexation et ses impacts négatifs est inconnu. C'est donc le temps de vous faire entendre !

Ainsi, l'AREQ invite ses membres et toutes les personnes qui se sentent interpellées à aller à la rencontre de leur député ou à leur écrire pour leur poser les trois questions suivantes :

1

Lors de la modification de la loi du RREGOP en 2010, le gouvernement ne s'est pas engagé à verser sa part pour contribuer à l'indexation pour les années 1982 à 1999

si le taux de capitalisation requis est atteint. L'AREQ demande au gouvernement depuis plusieurs années de prendre cet engagement. Appuyez-vous cette demande ?

2

Les personnes retraitées de la fonction publique et parapublique québécoise s'appauvrissent d'année en année à cause de la non-indexation de leur rente de

retraite pour les années cotisées entre 1982 et 1999. Que propose votre parti pour remédier à cela ?

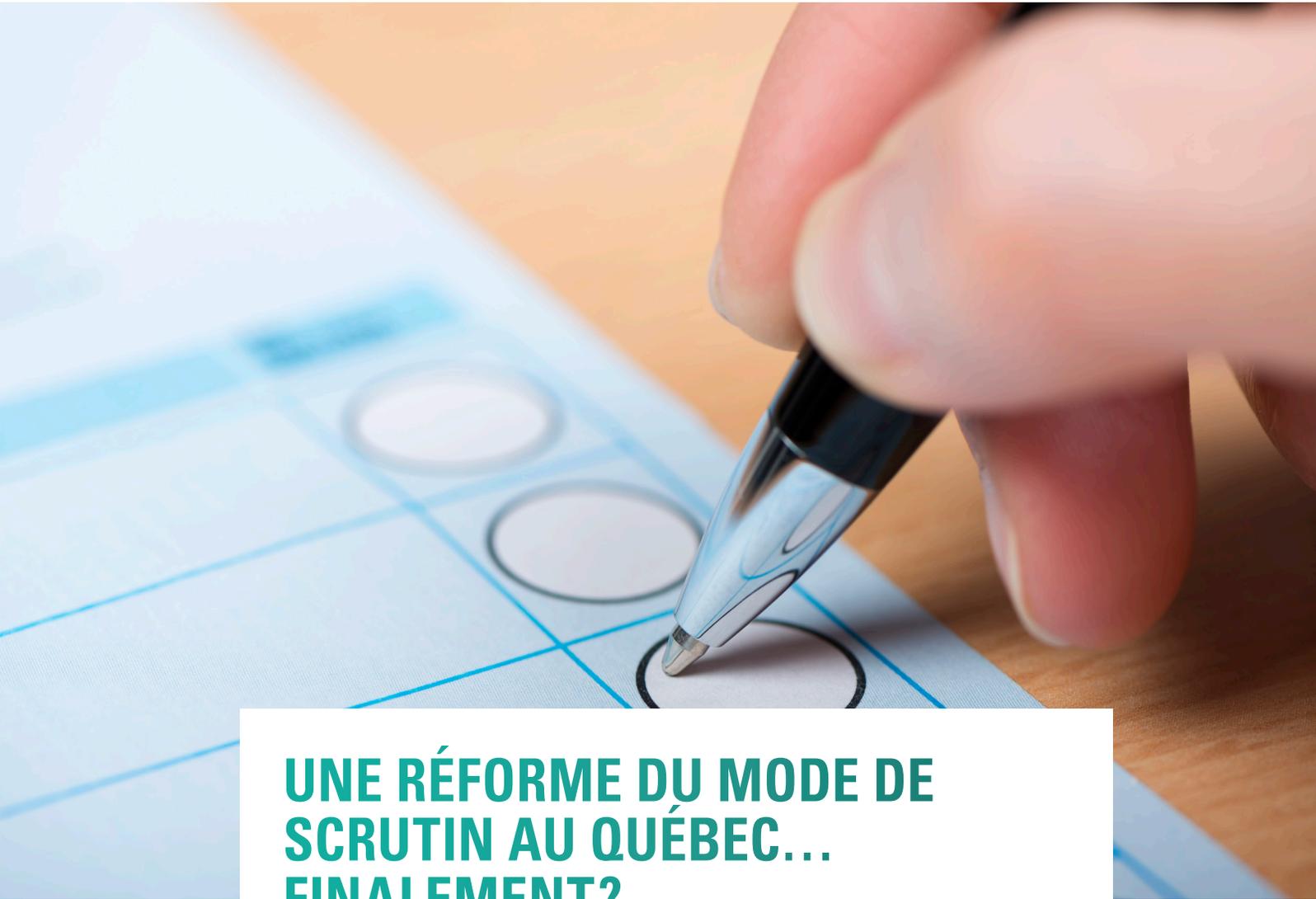
3

Au cours des dernières années, plusieurs décisions politiques ont effrité le pouvoir d'achat des personnes à la retraite.

Quelles mesures appuyez-vous pour soutenir davantage les personnes âgées sur le plan financier et leur permettre de vivre décemment ?



Pour savoir qui est député dans votre circonscription et obtenir les coordonnées, visitez le www.assnat.qc.ca/fr/deputes/index.html



UNE RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN AU QUÉBEC... FINALEMENT?

PAR ISABELLE LACROIX, PH. D.

PROFESSEURE ET DIRECTRICE DE L'ÉCOLE DE POLITIQUE APPLIQUÉE,
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

LE MODE DE SCRUTIN ACTUEL AU QUÉBEC ET AU CANADA

Le mode de scrutin uninominal majoritaire à un tour est basé sur le découpage en circonscriptions électorales d'un territoire où chaque circonscription n'élit qu'un seul député (uninominal). La personne candidate qui obtient le plus grand nombre de votes dans une circonscription est proclamée élue.

Lorsqu'une personne est élue, elle obtient un siège à l'Assemblée nationale, et le parti politique dont le plus grand nombre de candidats gagnent remporte une majorité de sièges et forme le gouvernement. Si le nombre de sièges additionnés des partis de l'opposition est plus grand que ceux du parti ayant emporté le plus grand nombre de circonscriptions, le gouvernement est minoritaire.

Le 9 mai dernier, les médias québécois ont été nombreux à rapporter que les trois partis d'opposition – le Parti québécois, la Coalition avenir Québec et Québec solidaire – s'étaient entendus sur une future réforme du mode de scrutin. On annonçait d'ailleurs une entente historique! À ce moment-là, les trois partis ont signé une entente selon laquelle ils s'engageaient à abolir le mode de scrutin actuellement en vigueur, uninominal à un tour, s'ils prenaient le pouvoir le 1^{er} octobre 2018. La suite de l'histoire nous est connue maintenant, la Coalition avenir Québec ayant remporté l'élection générale. Cette victoire devrait donc sonner le glas de ce mode de scrutin.

QUELLE RÉFORME?

Le problème qui alimente les discussions au Québec quant à une réforme du mode de scrutin tient à deux facteurs principaux : la représentativité de la Chambre des élus et la confiance de la population envers les élus. Abordons d'abord la question de la représentativité.

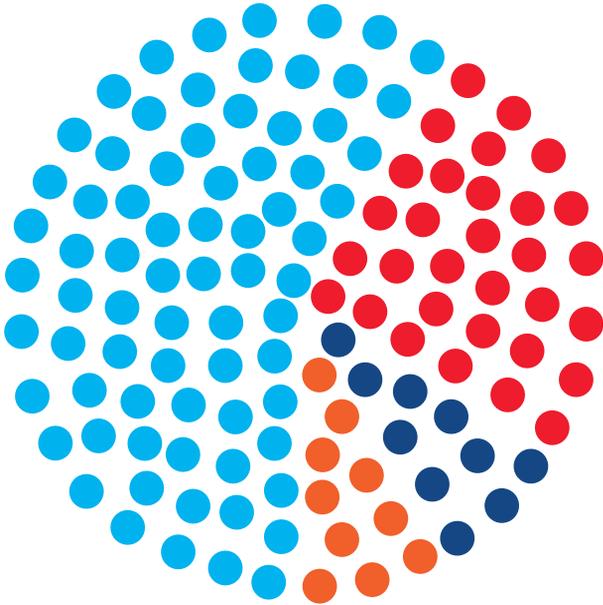
La principale critique à l'endroit de notre système électoral est que la députation en Chambre est trop peu représentative du pourcentage global des votes. Les partis obtiennent une proportion plus élevée, ou plus faible selon les cas, de sièges par comparaison avec le nombre de votes obtenus. Par exemple, lors de la dernière élection, la Coalition avenir Québec a obtenu

74 sièges, ce qui représente près de 60 % de la Chambre avec 37 % des votes¹. Encore plus marquant, en 1998 le Parti québécois avait remporté l'élection tout en ayant obtenu moins de votes que le Parti libéral. Le Parti québécois avait obtenu à ce moment-là 76 sièges (soit près de 61 % de la Chambre) avec 42,87 % des votes, contre 43,55 % des votes pour les libéraux, qui formaient l'opposition officielle avec 48 sièges (soit 38 % de la Chambre). Cette distorsion, l'écart entre le nombre de votes et le nombre de sièges, amène plusieurs observateurs de la scène politique québécoise à souhaiter un système électoral qui serait plus représentatif, où le pourcentage des votes d'un parti serait plus près du pourcentage de sièges obtenus en Chambre.



RÉSULTATS DE L'ÉLECTION 2018 AU QUÉBEC

Répresentativité des sièges à l'Assemblée nationale



Coalition avenir Québec

74

personnes candidates
1 509 455 votes
37,42 %



Parti libéral du Québec

31

personnes candidates
1 001 037 votes
24,82 %



Parti québécois

10

personnes candidates
687 995 votes
17,06 %



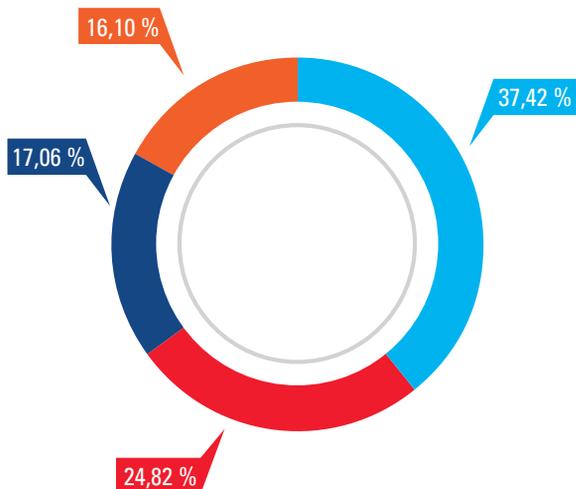
Québec solidaire

10

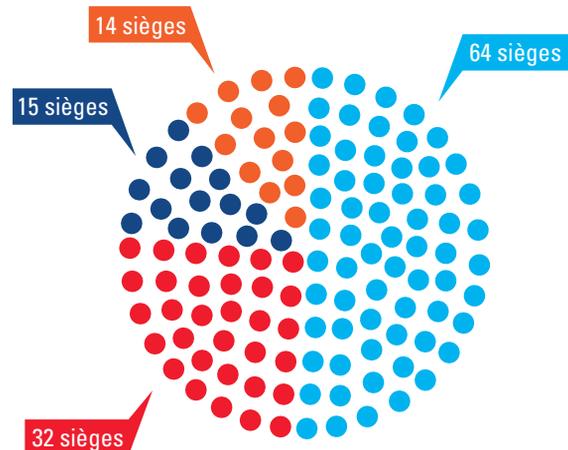
personnes candidates
649 503 votes
16,10 %

EXEMPLE DE REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE À PARTIR DES VOTES DE L'ÉLECTION 2018

Pourcentage de votes aux élections 2018



Exemple de résultats selon un mode de scrutin mixte non compensatoire



C'est ainsi que la plupart des militants en faveur d'une réforme du mode de scrutin proposent d'instaurer un système électoral avec une composante proportionnelle. Plus précisément, la proposition faite par les trois partis d'opposition en mai 2018 visait l'instauration d'un mode de scrutin de type « proportionnel mixte »². Il ne s'agit pas ici de faire une étude détaillée d'un projet de réforme qui n'existe pas encore, mais plutôt de voir les grandes lignes de ce qui pourrait être proposé. Cela voudrait dire qu'au Québec, une grande partie des élus, par exemple 75 députés sur les 125 au total actuellement, pourraient être élus selon le mode de scrutin actuel et les 50 restants, selon une logique proportionnelle.

Ainsi, le Québec serait, par exemple, découpé en 75 grandes circonscriptions électorales et ces députés seraient élus pour représenter directement la population de ces comtés. Les 50 autres députés seraient élus selon le vote obtenu (vote régional ou vote global) par chacun des partis (40 % pour le parti bleu = 40 % des députés du parti bleu) à partir d'une liste de candidats présentés par chaque parti. Ce fonctionnement aurait le grand avantage de maintenir à la fois un lien direct entre les électeurs et leurs députés localement au moyen des députés élus par circonscription électorale, et à la fois d'accroître la représentativité de la Chambre selon le vote populaire à partir des députés élus à la proportionnelle. Rien n'est magique en politique, et cela ne répondrait pas à toutes les attentes populaires, mais cela permettrait de répondre directement à la critique du manque de représentativité de la Chambre des élus. Ce qui serait politiquement une avancée majeure et réelle.

AILLEURS AU CANADA

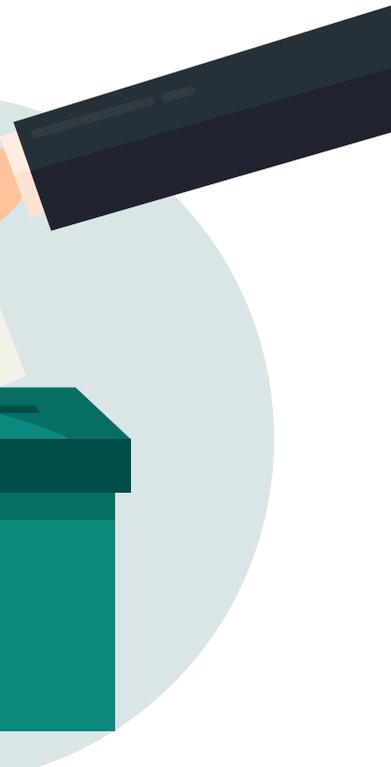
Ce débat n'est pas nouveau au Québec, et le Québec n'est pas seul à remettre en question son mode de scrutin dans l'espace canadien. Les années 2000 ont d'ailleurs amené quelques provinces canadiennes à développer des projets de réforme en ce sens. Tous les projets comportaient une composante de proportionnelle, pour accroître la représentativité de la Chambre des élus, mais tous ne proposaient pas le même mode de scrutin. Ainsi, entre 2003 et 2009, la Colombie-Britannique a proposé d'instaurer un système basé sur le vote unique transférable³. Pour ce faire, une assemblée citoyenne fut formée et la population de la province fut consultée à deux reprises par un référendum sur ce projet. La réforme fut rejetée les deux fois. Entre 2003 et 2007, l'Ontario a aussi développé un projet de réforme reposant sur un système de représentation proportionnelle mixte⁴. Ce projet était le résultat des travaux d'une assemblée de citoyens et fut soumis à la population par référendum. Là aussi, ce projet fut rejeté.

Pendant les mêmes années, soit entre 2003 et 2007, le Nouveau-Brunswick a mis sur pied une commission sur la démocratie législative qui, après avoir tenu des audiences publiques, a déposé des rapports au gouvernement qui proposaient d'instaurer un système de représentation proportionnelle mixte régionale⁵. La réforme ne fut jamais mise en œuvre. À l'Île-du-Prince-Édouard, l'histoire fut cependant un peu différente et s'est déroulée en deux étapes. Entre 2003 et 2005, une commission sur l'avenir électoral de la province a recommandé l'instauration d'un système de représentation proportionnelle mixte. Ce projet fit l'objet d'un référendum dont le taux de participation fut très faible et le résultat négatif⁶. Or, en 2016, un nouveau référendum a permis à la population de se prononcer sur cinq propositions différentes de mode de scrutin, incluant le statu quo. La représentation proportionnelle mixte l'a emporté de justesse⁷, mais le gouvernement a aussitôt annoncé qu'il ne reconnaissait pas ce résultat et aucune réforme ne fut enclenchée.

Le Québec ne fait pas exception en cette matière alors qu'entre 2003 et 2005 se sont enchaînés sur cette question des états généraux sur la réforme des institutions démocratiques, des comités de citoyens, une commission parlementaire, un avant-projet de loi, une démarche relevant du Directeur général des élections du Québec, etc., tout cela convergeant vers l'instauration d'un système de représentation proportionnelle mixte. Or, là aussi, la réforme n'a jamais vu le jour et est demeurée lettre morte.

Qu'est-ce qui peut expliquer tant de projets rejetés et d'hésitations? La première raison est probablement l'habitude. L'avantage du système actuel est justement qu'il est connu des électeurs et des électrices. De plus, il est particulièrement simple à comprendre, notamment en ce qui préside à la formation du gouvernement. Aussi, une des raisons qui expliquent fort probablement la persistance d'un système malgré ses failles en termes de





représentativité est la grande stabilité gouvernementale qu'il offre généralement. Le mode de scrutin actuel permettant l'élection fréquente de gouvernements majoritaires, il assure des gouvernements qui ont les coudées franches pour gouverner entre les élections, aujourd'hui à date fixe. Cela est considéré comme un grand avantage par comparaison au régime de gouvernements de coalition, souvent issus de modes de scrutin proportionnel, qui sont plus instables et où les élections sont plus fréquentes. Comme quoi, rien n'est parfait!

MAIS LA CONFIANCE, ELLE?

Je disais plus tôt que les acteurs politiques et les militants mettent de l'avant un projet de réforme électorale pour accroître ou retrouver un lien de confiance entre les citoyens et les citoyennes et leurs élus. Est-ce qu'une Chambre plus représentative du vote populaire est plus digne de confiance? Plusieurs semblent le croire, et ce, tous partis confondus. Même le Parti libéral du Québec, qui a refusé de s'engager en faveur d'une réforme du mode de scrutin à la dernière élection, soutenait au début des années 2000 qu'une réforme électorale introduisant des principes de proportionnalité aurait un effet positif sur la confiance de la population envers les élus⁸. Ainsi, on peut croire qu'un système électoral qui reflète davantage la volonté populaire exprimée lors d'une élection pourra inspirer confiance aux électeurs et aux électrices. Or, la confiance des citoyens et des citoyennes ne s'alimente pas uniquement de cette représentativité. D'autres considérations devront assurément accompagner une pareille réforme – telles

que les pratiques partisanes et les procédures de transparence – pour assurer le renforcement d'une confiance nécessaire entre les gouvernants et les gouvernés. Aussi, une Chambre plus représentative incitera-t-elle à plus de participation? Les États occidentaux qui fonctionnent depuis un certain temps sous un système électoral proportionnel semblent connaître la même chute de participation électorale et font craindre que cela ne soit pas suffisant pour mettre fin à un désintérêt citoyen inquiétant. Au Québec, cela pourrait cependant être un bon premier pas.

ET MAINTENANT?

C'est la ministre Sonia Lebel, au sein du gouvernement Legault, qui a reçu le mandat d'étudier la question de l'éventuelle réforme du mode de scrutin au Québec. Le Parti libéral, qui forme l'opposition officielle en Chambre, s'est déjà prononcé contre une telle réforme. Bien sûr, le gouvernement pourrait choisir de procéder avec un vote majoritaire en Chambre qui obtiendrait fort probablement l'appui des députés du Parti québécois et de Québec solidaire, mais la tradition veut qu'habituellement, les projets de loi qui viennent modifier les règles démocratiques soient adoptés à l'unanimité. Est-ce ce qui empêchera une réforme québécoise?

Il reste tout de même que le parti au pouvoir, la Coalition avenir Québec, a remporté son élection à partir de ce mode de scrutin, comme les autres partis auparavant. La tentation pourrait être forte de maintenir en place un système qui sert bien les gagnants, aussi imparfait soit-il. Surtout que la question du mode de scrutin est bien peu populaire auprès de la population. Si personne n'est contre la vertu, les militants engagés en faveur de cette réforme sont peu nombreux et les demandes populaires pressantes bien peu nombreuses aussi. Il faudra voir, de plus, si le consensus actuel entre la Coalition avenir Québec, le Parti québécois et Québec solidaire passera le test de la rédaction d'un projet réel et concret. Transformer de grands principes en articles de loi n'est pas toujours aisé. À choisir, les gouvernements vont bien souvent prioriser d'autres dossiers avant celui-là. ♦

1 Source : Perspective monde, « À la recherche des "conditions gagnantes" », <https://www.electionsquebec.qc.ca/provinciales/fr/resultats.php>.

2 Pour plus de détails : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1100099/partis-opposition-quebec-reforme-scrutin-proportionnel-mixte>.

3 Pour plus de détails : https://fr.wikipedia.org/wiki/Scrutin_%C3%A0_vote_unique_transf%C3%A9rable et Barnes et Robertson, 2009, <http://www.publications.gc.ca/site/eng/9.598342/publication.html>.

4 Pour plus de détails : Barnes et Robertson, 2009, <http://www.publications.gc.ca/site/eng/9.598342/publication.html>.

5 Pour plus de détails : Barnes et Robertson, 2009, <http://www.publications.gc.ca/site/eng/9.598342/publication.html>.

6 Pour plus de détails : Barnes et Robertson, 2009, <http://www.publications.gc.ca/site/eng/9.598342/publication.html>.

7 Pour plus de détails : Barnes et Robertson, 2009, <http://www.publications.gc.ca/site/eng/9.598342/publication.html> et <https://www.ledevoir.com/politique/canada/484162/ile-du-prince-edouard-nouveau-mode-de-scrutin-un-oui-a-l-arrache>.

8 Pour plus de détails : « Briller parmi les meilleurs » (2004), <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs36849>.

Le lien entre l'implication parentale et l'adaptation comportementale, sociale et scolaire des enfants ayant initialement des problèmes de comportement

SAMUEL LABRECQUE
CONSEILLER EN COMMUNICATION

Cette année, une bourse Laure-Gaudreault a été décernée par l'AREQ à Caroline Tousignant-Beaudette, étudiante à la maîtrise en psychopédagogie à l'Université de Sherbrooke. Son projet de maîtrise s'intéresse au lien entre l'implication parentale et l'adaptation comportementale, sociale et scolaire des enfants ayant initialement des problèmes de comportement. Le magazine *Quoi de neuf* s'est récemment entretenu avec elle pour en savoir plus sur son projet de recherche et sur son parcours universitaire et professionnel.

En quoi consiste ton projet de recherche?

Mon projet de recherche examine l'association entre l'implication scolaire des parents, tant à l'école qu'à la maison, et l'adaptation des enfants, garçons et filles, qui présentaient initialement des problèmes de comportement extériorisés (PCE).

Peux-tu nous décrire ce que sont les problèmes de comportement extériorisés?

L'expression « problèmes de comportement extériorisés » est un terme très général qui couvre un large spectre de symptômes. Par exemple, les PCE peuvent se manifester par des gestes d'agression, des difficultés d'attention ou d'autorégulation ou des comportements de bris de règles. Les PCE sont généralement définis dans la littérature comme des comportements jugés non adaptés, selon l'âge des enfants, par des adultes significatifs présents dans l'environnement de l'enfant (parents ou enseignants). Ces difficultés peuvent perturber le développement social et l'apprentissage scolaire de l'enfant.

Quels sont les obstacles sociaux et scolaires auxquels sont généralement confrontés ces jeunes?

Les enfants présentant des PCE peuvent vivre de grands défis autant sur le plan social que scolaire. Les PCE sont associés, sur le plan social, au rejet par les pairs et à de plus faibles habiletés sociales. Les PCE sont aussi associés à des difficultés scolaires telles que les échecs et le décrochage. Un enfant présentant des PCE en classe peut aussi être déroutant pour l'apprentissage de l'ensemble des enfants de la classe. Le rythme des cours peut être affecté, de même que les interactions en classe entre les élèves et l'enseignant. À plus long terme, les enfants ayant des PCE sont

à risque de délinquance à l'adolescence et d'une mauvaise adaptation à l'âge adulte, incluant les délits criminels, les problèmes de santé mentale et l'abus de substances.

Quels sont les meilleurs moyens pour assurer à ces jeunes un parcours scolaire positif?

Plusieurs interventions ont été démontrées efficaces pour favoriser le parcours scolaire de ces jeunes telles que l'adaptation des moyens pédagogiques, la participation aux programmes de gestion émotionnelle et d'habiletés sociales, l'élaboration d'une relation de confiance et positive avec l'enseignant. L'implication des parents dans l'éducation



Boursière Laure-Gaudreault

de leur enfant favorise aussi un parcours scolaire positif. Bien qu'il ait été démontré que l'implication des parents a des effets positifs sur l'adaptation des enfants sans problèmes de comportement, très peu d'études ont été consacrées à cette association chez les enfants ayant des problèmes de comportement. C'est pourquoi je me suis intéressée à ce sujet.

As-tu rencontré des embûches durant tes recherches?

Je n'ai pas vécu de problèmes majeurs lors de mon projet. Le peu d'études répertoriées sur le sujet au moment de ma recension des écrits a toutefois représenté un défi en soi. Le processus documentaire a été difficile et a demandé beaucoup de travail. Par exemple, j'ai consacré plusieurs heures à identifier l'ensemble des mots-clés possibles concernant mon sujet. Afin d'assurer que la recherche documentaire ne soit pas restrictive, étant donné le nombre limité d'études, j'ai dû refaire ma recherche documentaire à plusieurs reprises, en essayant différents critères de recherche ou mots-clés.

Où en es-tu, dans ton cheminement universitaire?

Finaliser mon mémoire a marqué la fin de mon parcours scolaire durant l'été 2018. Malgré la fin de mes études, je travaille présentement à la rédaction d'un article sur mon sujet, en collaboration avec des professeurs de l'Université de Sherbrooke.



Comment entrevois-tu ton avenir professionnel?

J'ai en tête plusieurs projets pour mon avenir professionnel, et mes intérêts sont diversifiés. Toutefois, avant de me lancer dans ces projets, je souhaite prendre le temps d'acquérir de l'expérience et de développer mon identité professionnelle. ♦



LES BOURSES LAURE-GAUDREAU

De 2 500 \$ chacune, les bourses Laure-Gaudreault sont offertes en partenariat avec le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES). Décernées depuis 1999 par la CSQ, elles s'adressent à des étudiantes et étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat dans une université québécoise.

L'AREQ décerne l'une des trois bourses annuelles depuis 2007 (les autres étant offertes par la CSQ et la FSE). Ce soutien financier s'inscrit dans les orientations de l'Association, notamment l'appui à des initiatives intergénérationnelles.

Gare à la distraction et à la fatigue sur la route

Vous connaissez l'expression *un accident est si vite arrivé*. Bien que personne ne doute de cette vérité, trop d'automobilistes continuent de mettre leur vie en péril, et celle des autres, en conduisant de façon irréfléchie. Selon la SAAQ, la distraction et la fatigue sont les principales causes d'accidents routiers, avec la vitesse et l'alcool. Voici quelques conseils de La Personnelle, l'assureur de groupe auto, habitation et entreprise de la CSQ, pour prévenir les distractions et la fatigue lorsque vous prenez la route.

JOCELYN ROY

CONSEILLER À LA CSQ, RESPONSABLE DU RÉGIME LES PROTECTIONS RÉSAUT CSQ

LES YEUX SUR LA ROUTE, LES MAINS SUR LE VOLANT

La principale cause de distraction qui nous vient à l'esprit est, bien sûr, l'utilisation du cellulaire. Il y en a d'autres. Certaines peuvent sembler plus anodines, mais elles doivent néanmoins être prises au sérieux.

AVANT DE PARTIR...

- Réglez d'avance la musique que vous voulez écouter : station de radio ou liste de lecture, etc.
- Installez votre animal de compagnie de façon sécuritaire.
- Rangez tout objet dans le coffre à gants ou arrière. Les objets libres sur le tableau de bord ou le siège du passager peuvent causer des distractions, voire des blessures, en cas de freinage ou de virage brusque.
- Programmez votre appareil GPS ou étudiez votre itinéraire sur une carte.

LORSQUE VOUS CONDUISEZ...

- Évitez de manger, de boire ou de vous maquiller.
- Évitez les conversations trop longues ou soutenues.
- Évitez d'utiliser votre cellulaire pour texter ou parler, et ce, même avec un dispositif mains libres.

Selon la SAAQ, le cellulaire est une source de distraction plus mentale que physique. C'est pourquoi le risque demeure, même si l'on ne tient pas l'appareil dans la main. Si vous devez utiliser votre cellulaire, vous occuper de votre animal, voulez manger quelque chose, arrêtez votre automobile dans un endroit sécuritaire, comme une halte routière ou un stationnement.

Assureur choisi par la CSQ



La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Ces conseils sont fournis à titre purement indicatif et ne constituent ou ne remplacent pas ceux d'un expert en la matière. Toute vérification faite à la suite du présent document devra être effectuée en toute sécurité et, au besoin, être exécutée par une personne expérimentée et habilitée dans le domaine. La Personnelle, assurances générales inc. se dégage de toute responsabilité qui pourrait en découler.

QUAND LA FATIGUE PREND LE DESSUS

Lorsque vous êtes fatigué, votre temps de réaction est ralenti. Votre jugement est également faussé. Si cela fait 17 heures que vous êtes réveillé, votre performance physique et mentale est affaiblie. C'est comme si vous conduisiez avec les facultés affaiblies. Voici quelques conseils pour prévenir la fatigue au volant.

- Évitez de conduire entre 1 h et 7 h du matin.
- Couchez sur place ou appelez un taxi.
- Faites une pause à toutes les deux heures lors de longs trajets.
- Dès que les signes de fatigue se manifestent, arrêtez-vous dans un endroit sécuritaire pour faire une sieste de 15 à 30 minutes.

À éviter : contrairement à ce que l'on entend parfois, boire du café, baisser une vitre, monter le volume de la radio, chanter, changer de position, mâcher de la gomme ou parler aux passagers ne sont pas des moyens efficaces pour contrer la fatigue. Leurs bienfaits sont temporaires, et la fatigue revient vite au galop.

RECONNAÎTRE LES SIGNES DE FATIGUE

- Baisse de concentration (ex. : vous ratez une sortie).
- Somnolence et bâillement : vos paupières se ferment toutes seules.
- Lenteur du temps de réaction.
- Fatigue ou picotements oculaires.
- Ennui ou irritabilité.
- Difficulté à trouver une position confortable.
- Perte de mémoire (ex. : vous ne vous souvenez pas des derniers kilomètres parcourus).
- Hallucinations (ex. : vous croyez voir un animal sur la route).

VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ

Si La Personnelle n'est pas encore votre assureur auto et habitation, découvrez comment vous pourriez profiter des avantages et des économies d'une assurance de groupe en demandant une soumission dès aujourd'hui.

Visitez csq.lapersonnelle.com ou composez **1 888 476-8737** ♦

Homage à Cyrille-Antonio Deshaies

Juillet 1910 - Octobre 2018

VIATEUR DUPONT

QUÉBEC-CHAUDIÈRE-APPALACHES (03) SECTEUR DES DEUX-RIVES (D)

Cyrille est né le 6 juillet 1910 dans une ferme familiale à Nicolet. Avec le consentement de sa mère, c'est à 14 ans qu'il quitte le nid pour aller s'instruire au Juvénat des Frères des écoles chrétiennes, son père étant peu favorable à faire instruire ses enfants. Pendant ses 39 ans de vie religieuse, cet homme fonceur a été un batailleur qui n'avait pas peur de s'identifier comme un contestataire même à l'intérieur de sa communauté. Son comportement a été le même après qu'il se fut laïcisé en 1965.

La bataille de sa vie fut d'obtenir réparation face à une injustice envers les enseignantes et les enseignants religieux ayant quitté leur communauté après le 1^{er} juillet 1965, « une injustice créée avec la complicité du gouvernement et l'autorité des communautés, étant donné que les religieuses et religieux ne participaient pas au Régime de retraite des enseignants », disait-il. Après environ 15 ans, une entente est intervenue grâce à la création du Régime de retraite qui permettait de racheter des années comme enseignant religieux à certaines conditions.

En 1966, Cyrille est engagé au Service pédagogique de la CEQ (CSQ, aujourd'hui). Il prendra sa retraite en 1977, après 11 ans de service. Quelque vingt ans plus tard, à 87 ans, Cyrille est branché sur Internet et équipé de tous les appareils sophistiqués lui permettant d'écrire et de s'investir dans divers projets sociaux.

Cyrille a été l'un des fondateurs et premier responsable de la revue *Quoi de neuf* dont on a fêté les 20 ans en 1998. De sa plume alerte, il écrit : « Les personnes retraitées représentent une main-d'œuvre compétente et expérimentée que je compare à un réservoir d'Hydro-Québec, donc à une puissance latente qui espère un certain harnachement. »

Cyrille Deshaies était une icône de l'éducation à laquelle il a consacré sa vie. Avec ses 108 ans et trois mois, il était considéré comme le doyen des cinquante-huit mille membres de l'AREQ. ♦

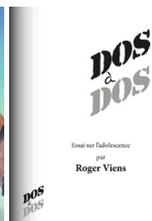


Cyrille-Antonio Deshaies lors d'un coquetel soulignant les 30 ans du magazine *Quoi de neuf*.

NOS MEMBRES PUBLIENT

Nous reproduisons ici la couverture des publications de membres de l'AREQ depuis la parution du dernier numéro.

Pour en savoir plus à propos de ces publications ou encore pour faire connaître la vôtre, rendez-vous à areq.lacsq.org.



Les internautes se prononcent

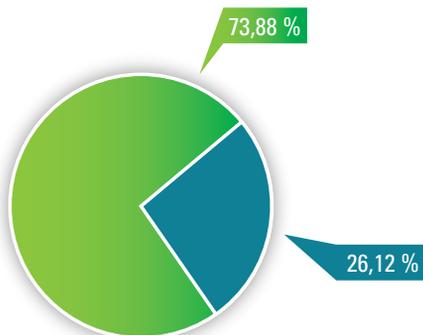
Vous êtes nombreux, chaque semaine, à répondre à la question du site Internet de l'AREQ. Ce coup de sonde, loin d'être scientifique, vous permet de vous exprimer sur des questions d'actualité ou de société et nous donne l'occasion de mieux vous connaître. Nous vous invitons à continuer de participer en grand nombre.

Voici deux questions qui ont suscité beaucoup de réactions au cours des derniers mois.

Le cannabis à usage récréatif est désormais légal au Canada depuis le 17 octobre. En craignez-vous les impacts sur la santé publique au Québec?

73,88 % Oui (512 votes)

26,12 % Non (181 votes)



Une récente étude du CEFRIO sur les habitudes informatiques des aînés au Québec révélait plusieurs données intéressantes, notamment sur l'habileté des 65 ans et plus avec l'utilisation d'Internet. Comment évalueriez-vous vos habiletés personnelles pour utiliser Internet, de façon générale?

4,73 % Faibles (26 votes)

50,36 % Moyennes (277 votes)

44,91 % Élevées (247 votes)



Actuellement, le salaire minimum ne permet pas de sortir de la pauvreté, même en travaillant à temps plein toute l'année.
Un taux de 15\$ l'heure le permettrait.

la Mini vie

Avec son emploi au salaire minimum, Daphnée mène la mini vie. Travailler et rester pauvre, c'est pas gagnant.

Pour éliminer la pauvreté, ce n'est pas de chance que le Québec a besoin, mais de volonté politique.

Collectif pour un Québec sans pauvreté
www.pauvrete.qc.ca

Lise Payette : une pionnière pour les droits des femmes

GINETTE PLAMONDON

CONSEILLÈRE À LA CONDITION DES FEMMES ET À L'ACTION SOCIOPOLITIQUE

Le 5 septembre dernier, Lise Payette est décédée. Son départ représente une grande perte pour les Québécoises et le Québec. Cette grande défenderesse des droits des femmes demeurera un modèle pour toutes celles qui croient en l'égalité entre les femmes et les hommes. L'AREQ tient à lui rendre hommage et à la remercier pour sa détermination et son dévouement pour l'amélioration des conditions de vie de toutes les femmes du Québec.

UNE COMMUNICATRICE EXCEPTIONNELLE

Issue d'un milieu modeste, Lise Payette se distingue rapidement par ses exceptionnelles qualités d'animatrice à la radio comme à la télévision. Au cours des années soixante-dix, elle animera à la radio des émissions comme *Interdit aux hommes* et *Place aux femmes*. La télévision permettra de découvrir son extraordinaire habileté à mener des entrevues avec des émissions telles qu'*Appelez-moi Lise* et le *Gala du plus bel homme*.

LA POLITIQUE ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

En 1975, elle sera nommée présidente des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal. Leur succès retentissant conduira madame Payette à se diriger vers la vie politique. Éluée députée en 1976, elle se verra confier plusieurs responsabilités ministérielles. C'est sous sa gouverne qu'est adoptée en 1978 la loi instaurant un nouveau régime public d'assurance-automobile qui protège les droits des victimes d'accidents.

Quelques années plus tard, en 1979, madame Payette est nommée ministre de la Condition féminine. En à peine deux années à cette fonction, elle cumule nombre de réalisations extrêmement importantes pour les Québécoises.



Credit : Jacques Nadeau

Elle participe notamment à une réforme du droit de la famille afin d'établir un équilibre entre les droits des femmes et des hommes. Cette réforme permet entre autres aux femmes de donner leur nom à leurs enfants si elle le désire.

Toujours guidée par la nécessité de mettre en place les conditions nécessaires à l'atteinte d'une réelle autonomie économique des femmes, madame Payette veillera à la mise en place de meilleurs services de garde d'enfants. Sensible aux difficultés rencontrées par les femmes, elle obtiendra également la création de centres d'aide aux femmes en difficulté.

UN HÉRITAGE POUR TOUTES ET TOUS

L'égalité entre les femmes et les hommes au Québec n'est certainement pas acquise. Toutefois, la force, le courage et la détermination dont Lise Payette a fait preuve dans la lutte pour les droits des

femmes ont permis aux femmes d'aujourd'hui et à celles de demain de vivre dans un monde où elles peuvent aspirer à une plus grande égalité. Les hommes du Québec lui sont aussi redevables : en contribuant à instituer un nouveau modèle de femmes, elle a offert aux hommes une occasion de redéfinir la masculinité.

Merci pour tout! ♦

Assemblée nationale du Québec :
<https://bit.ly/1HWn7ON>

Ordre national du Québec :
<https://bit.ly/2RGDs6L>

Lise Payette, Un peu plus haut, un peu plus loin :
<https://bit.ly/2Phr28t>

Tout au long de sa carrière, Lise Payette s'est vu décerner de nombreuses reconnaissances.

- Prix Florence-Bird, Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (1997)
- Grand prix de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision (1998)
- Médaille d'or du Mouvement national des Québécois et des Québécoises (2000)
- Officier de l'Ordre national du Québec (2001)
- Doctorat *honoris causa* (études féministes), Université du Québec à Montréal (2009)
- Prix Guy-Mauffette, Prix du Québec (2014)

Source : L'Encyclopédie canadienne

C'est une langue belle...

Historiquement, quel français parlait-on sur les rives du Saint-Laurent?

MARIE MARSOLAIS

COMITÉ NATIONAL DE L'ACTION
SOCIOPOLITIQUE

À partir de la fondation de Québec en 1608, un tiers des colons étaient d'origine normande, un tiers originaires de l'Île-de-France et de ses environs et un tiers provenaient du sud-ouest du domaine d'Oïl, le Poitou, l'Anjou, etc. Peu de colons sont venus du domaine d'Oc, de Bretagne, de l'est de la France. À cette époque, le français de l'Île-de-France est la langue nationale qu'environ un cinquième des Français parlaient. Les autres langues qui avaient cours étaient le provençal, l'occitan, le breton, l'alsacien ou soit un dialecte d'oïl apparenté au français, normand, champenois, picard. La France était fortement dialectalisée.

Lors de leur arrivée en Nouvelle-France, pour que les colons puissent mieux se comprendre, faute de documents, les spécialistes s'entendent sur le fait que l'unification linguistique s'est faite à l'avantage du français. Selon Philippe Barbaud, linguiste, vers la fin du XVII^e siècle, début XVIII^e siècle, l'unité linguistique était réalisée et tous les membres nés dans la colonie avaient le français comme langue maternelle alors qu'en France, les patois dominaient encore à l'extérieur de la région parisienne. On suppose que la langue parlée au Québec était très proche du français parlé dans la région de l'Île-de-France. On peut toutefois retrouver des traces des différents dialectes et patois d'origine dans la prononciation.

Dans *Le français au Québec, 400 ans d'histoire et de vie*, on lit que ce qui frappe les Européens francophones à



la fin du régime français, ce ne sont ni les manquements au bon usage ni l'accent, mais bien le vocabulaire des Canadiens, lequel commence à diverger. Par exemple : une *tuque* pour un *bonnet*; *amarrer* pour *attacher*; une *rafale* pour un *coup de vent*; *tanner* au lieu d'*ennuyer*; *c'est de valeur*, pour constater une *chose pénible*; etc.

Il s'est donc développé au cours des XVII^e et XVIII^e siècles un vocabulaire formé d'archaïsmes, de régionalismes et d'emprunts aux langues amérindiennes comme *mocassins*, *manitou*, *toboggan*, *totem*, *caribou*, etc.

Voici d'autres exemples : *abrier* pour *couvrir*; *attisée* pour *bon feu*; *bûcher* pour *couper du bois*; *garrocher* pour *jeter*, *lancer*; *poudrerie* pour *fine neige tourbillonnante*.

Dans *La Langue rapaillée*, Anne-Marie Beaudoin-Bégin, sociolinguiste, s'interroge : « Qu'est-ce qu'une langue, sinon un moyen de communiquer ses expériences, ses sentiments, ses idées? C'est un outil de transmission du savoir. C'est un matériau artistique. C'est un vecteur d'identité. Une langue, c'est toutes ces réponses rapaillées. » Elle ajoute que le parler d'ici « c'est la langue des marins, la langue des habitants, la langue des Filles du Roy, la langue

des ecclésiastiques, la langue des coureurs des bois, la langue des aristocrates, aussi. La langue de tout ce beau monde qui a décidé de s'embarquer pour l'aventure, d'abandonner le Vieux Pays pour venir en fonder un nouveau. Ils se sont rassemblés, ce qui a formé un tout linguistique pas complètement pareil à celui de leur pays d'origine ». Le français québécois, écrit-elle, c'est la langue de la persévérance.

Il faut se rappeler qu'après la cession du Canada à l'Angleterre, la langue française en Nouvelle-France évolue en vase clos, sans contacts avec la Mère Patrie. Cette séparation empêche les Canadiens de s'approprier les transformations linguistiques qui ont lieu en France. Durant le demi-siècle qui suit la défaite de la France au Canada, le nouveau pouvoir colonial britannique impose graduellement l'usage de l'anglais dans l'administration de la colonie. L'économie, le commerce, la justice et l'administration publique doivent dorénavant fonctionner en anglais. La langue devient une marque de clivage politique, social et national. Pourtant, les francophones constituent plus de 98 % de la population. Il y a aussi un clivage ville-campagne, en raison de l'isolement rural, entre autres.

À partir de 1764, les anglicismes font leur apparition, *La gazette du Québec* le confirme et en donne un aperçu. Par exemple : *bill* pour *projet de loi*. Les mots anglais se font un chemin dans la langue quotidienne pour de longues années : *grocerie*, *barley*, *strap*, *drab*, *fixture*, etc. Vous souvient-il que nos parents et nos grands-parents ont employé aussi ces mots? Nous aussi peut-être! Nous nous sommes approprié les mots anglais pour leur donner une couleur française, aussi : la *fleur* pour *flour*; le *cygne* pour le *sink*; *bécosse* pour *back house*.

À la fin du XIX^e siècle, la bataille pour contrer la contamination du français est engagée. Ce qui est en cause, c'est l'environnement très anglicisé de l'industrie, du commerce et du travail en milieu urbain. Il ne faut pas oublier aussi qu'au XX^e siècle, la conscience de former une nation dominée et minoritaire est très présente chez les Canadiens français. Au milieu du XX^e siècle, un revirement identitaire permet aux Canadiens de devenir des Canadiens français puis des Québécois, affirmant ainsi leur place dans ce pays.

Puis, le 26 août 1977, l'Assemblée nationale vote la Charte de la langue française, ou loi 101. Elle possède cinq

objectifs : définir la nature linguistique de la société québécoise, assurer l'intégration scolaire des enfants immigrants, franciser le monde du travail, pourvoir aux conditions de respect de la majorité francophone, et créer les organismes chargés de la mise en œuvre de la charte.

Le français devient la langue officielle, commune à tous ses habitants, langue de la communication et de la cohésion sociale, langue de la vie collective. Le père de la loi 101, Camille Laurin, en établit les prémisses en ces mots : « Peut-être faut-il rappeler qu'il existe ici en Amérique du Nord une enclave, elle est française et elle se trouve ici au Québec. »

QU'EN EST-IL MAINTENANT EN 2018, QUELS DÉFIS NOUS ATTENDENT?

Il faut retenir qu'en ce XXI^e siècle, la mondialisation des échanges est à notre portée et l'information a une langue. L'anglais est la langue de 51 % des locuteurs. Selon Statistique Canada (2016), la population ayant l'anglais comme première langue officielle parlée est en croissance au Québec. Les jeunes générations considèrent la langue française comme un fait acquis au Québec. Mais nous qui avons connu les luttes d'autrefois pour

la survivance de notre langue, nous savons que la proportion des francophones à Montréal diminue, et cela inquiète. Michel Plourde, archéologue et professeur, écrit à ce propos : « Le nouvel équilibre consistera, pour un bon nombre de Québécois, à contracter le goût des langues et à devenir trilingues, voire plurilingues, tout en étant d'abord et avant tout francophones de cœur et d'usage. »

Dans le contexte canadien et nord-américain, le français aura toujours besoin d'être soutenu, d'où l'importance de la langue de travail et de la langue d'intégration des immigrants et notre volonté à toutes et tous de le parler.

Notre langue doit être au cœur de notre identité. Cette langue belle a été chantée par plusieurs poètes. J'aime me rappeler ces paroles de Gilles Vigneault :

*Les gens de mon pays
Ce sont gens de paroles
Et gens de causerie
Qui parlent pour s'entendre
Et parlent pour parler
Il faut les écouter
C'est parfois vérité
Et c'est parfois mensonge
Mais la plupart du temps
C'est le bonheur qui dit
Comme il faudra de temps
Pour saisir le bonheur
À travers la misère
Emmaillée au plaisir
Tant d'en rêver tout haut
Que d'en parler à l'aise ♦*



La langue rapaillée, Anne-Marie Beaudoin-Bégin

La langue et le nombril, histoire d'une obsession québécoise, Chantal Bouchard

D'où vient l'accent des Québécois? Et celui des Parisiens?, Jean-Denis Gendron

Histoire de la langue française : inédit, Mireille Huchon

Le français au Québec, Conseil de la langue française, sous la direction de Michel Plourde



Le potentiel des activités de plein air

VALÉRIE HERVIEUX, MARIE-PIER BÉLANGER

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les Québécois âgés de 55 ans et plus représentent le groupe d'âge le plus nombreux à pratiquer des activités de plein air* 60 jours et plus par année. Ces activités offrent de nombreux avantages pour le bien-être et la santé de la population vieillissante. Selon certains auteurs, les bienfaits pour la santé mentale et physique associés à l'activité physique seraient multipliés par deux lorsque celle-ci est pratiquée dans un milieu naturel. Cet article présente les avantages des activités de plein air pour les personnes âgées ainsi que les tendances en la matière.

LES BIENFAITS POUR LA SANTÉ MENTALE

De nombreux bienfaits découlent de la pratique d'activités de plein air et du contact avec la nature et ont des effets sur le bien-être et la santé mentale. Les études qui ont mesuré ces bienfaits montrent qu'à la suite d'une activité pratiquée en nature, les participants ressentent moins d'émotions négatives qu'après avoir pratiqué la même activité à l'intérieur ou en milieu urbain. Le contact avec la nature aurait aussi un effet bénéfique sur l'humeur, la dépression et les effets physiologiques

associés au stress. Considérant que plus de 20 % des adultes de 60 ans et plus souffrent d'un trouble de santé mentale (ex. : dépression et troubles anxieux), les activités de plein air peuvent devenir un moyen accessible à tous pour prévenir les symptômes liés à la dépression.

Il est également prouvé que les personnes qui vivent à moins d'un kilomètre d'espaces naturels de qualité se sentent moins seules et bénéficient d'un meilleur soutien social. L'isolement social est d'ailleurs un enjeu important

chez les personnes âgées. Les activités de plein air, pour la plupart de nature sociale et non compétitive, apparaissent comme un moyen idéal pour le prévenir.

LES BIENFAITS SUR LA SANTÉ PHYSIQUE

Les bienfaits de la pratique d'activités de plein air sur la santé physique sont bien connus. Parmi ceux-ci, notons le maintien des capacités physiques, la diminution du risque de développer des maladies cardiovasculaires et du taux de mortalité, l'amélioration du système immunitaire et la facilitation du sommeil.

* Les activités de plein air se définissent comme des activités physiques pratiquées en milieu ouvert, dans un rapport dynamique et harmonieux avec des éléments de la nature.

La nature serait d'ailleurs bénéfique pour la santé même lorsqu'elle est altérée. Une étude indique que les patients hospitalisés dont la fenêtre donnait sur des arbres se sont rétablis plus rapidement et ont nécessité près d'une journée de moins d'hospitalisation, comparativement à ceux dont la fenêtre avait une vue sur un mur de brique. Ils ont entre autres pris moins de médicaments contre la douleur, en plus d'avoir vécu un meilleur rétablissement postopératoire.

QUELQUES CONSTATS

La diversité des activités de plein air au Québec, que celles-ci soient pratiquées individuellement ou en groupe, répond à plusieurs goûts. Parmi les activités les plus populaires chez les personnes de 55 ans et plus, on trouve la raquette et la randonnée pédestre. Certaines activités, comme la course en sentier et le patinage extérieur, sont en émergence au

Québec. Dans son étude de 2017, la Chaire de tourisme Transat a recensé les activités que les adeptes de plein air aimeraient essayer. Parmi celles-ci, on note un intérêt pour la randonnée équestre, le canot et le kayak d'eau calme ainsi que le vélo sur route. Ces activités sont des occasions idéales d'augmenter le niveau d'activité physique des personnes âgées. Les parcs régionaux et les parcs nationaux de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) sont d'ailleurs des milieux naturels où il est possible de s'initier à une nouvelle activité de plein air en toute sécurité et sérénité. Plusieurs organisations, parcs et villes offrent même des activités d'initiation auxquelles il est possible de s'inscrire. Les grands parcs urbains et les bases de plein air sont également des espaces naturels favorisant la pratique d'activités de plein air de proximité.

Considérant l'ensemble de ces bienfaits, il est indéniable que la nature peut devenir un incitatif à la pratique régulière d'activités physiques. Profitez-en! Pour davantage d'information, consultez l'avis sur le plein air du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur Au Québec, on bouge en plein air! ♦

Pour consulter les références, contactez info@areq.lacsq.org.



L'ÂGE DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE EST TERMINÉ, CELUI DES DÉCHETS NUCLÉAIRES EST COMMENCÉ



GORDON EDWARDS, PH. D.

PRÉSIDENT DU REGROUPEMENT POUR LA SURVEILLANCE DU NUCLÉAIRE

www.ccnr.org/index_f.html

À Rolphton, en Ontario, à seulement 500 mètres de la rivière des Outaouais, se trouve un édifice industriel dangereusement radioactif qui s'étend sur plusieurs niveaux sous la surface. Il s'agit de la carcasse radioactive du premier réacteur nucléaire produisant de l'électricité au Canada, l'usine de démonstration d'énergie nucléaire (NPD), qui a fonctionné de 1962 à 1987.

Dans tout réacteur nucléaire en fonctionnement, les matériaux structurels en métal et en béton de la zone centrale, ainsi que les tuyaux, pompes, chaudières et autres composants du système de refroidissement primaire, sont transformés en déchets radioactifs qui ne peuvent être recyclés en toute sécurité.

Dans les dernières étapes de la mise hors service d'une telle installation, les pratiques de démolition ordinaires — dynamitage, coupage, écrasement — ne peuvent être utilisées par crainte de répandre des poussières et des débris radioactifs à grande échelle. De tels matériaux peuvent contaminer l'eau potable, le sol et les aliments.

Les autorités nucléaires canadiennes ont, par le passé, promis que le démantèlement final des anciens réacteurs nucléaires (y compris celui de Gentilly-1 au Québec) impliquerait le démantèlement de la structure et le retrait de toutes les matières radioactives du site, le ramenant à un statut de « champ vert » non radioactif. La pratique actuelle à l'Ontario Power Generation (OPG) est d'attendre 40 ans après la fermeture pour permettre à la radioactivité de diminuer quelque peu, de rendre le travail moins dangereux pour les équipes de démolition nucléaire, alors que des équipements robotisés peuvent faire le travail.

Mais maintenant, un consortium privé de cinq sociétés multinationales qui opère sous le nom de Laboratoires nucléaires canadiens (LNC) et reçoit plus de 500 millions de dollars par année en argent des contribuables pour gérer ces déchets, demande la permission de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) d'abandonner le NPD en tant que mausolée radioactif juste à côté de la rivière des Outaouais, en amont de la source d'eau potable

de millions de personnes. De plus, il projette de construire un énorme tumulus – dépotoir nucléaire – à Chalk River, à quelques centaines de mètres de cette rivière.

CNL propose de déverser des matières radioactives dans le sous-sol et de l'inonder de ciment. Lors d'une réunion avec les parties prenantes en avril, les LNC ont annoncé qu'elles accéléreraient le projet NPD dans l'espoir de le faire approuver et de le réaliser dans les prochains mois.

Selon l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), il n'est pas recommandé d'enfouir le réacteur NPD dans du béton sauf dans des circonstances extrêmes où le démantèlement est pratiquement impossible en raison de la fusion du cœur ou d'autres dommages paralysants.

L'organisme canadien de réglementation, la CCSN, semble prêt à approuver ce projet. Il vient tout juste d'accorder à LNC un permis de 10 ans pour exploiter les laboratoires nucléaires de Chalk River à quelques kilomètres en aval du réacteur NPD. En fait, les commissaires de la CCSN

n'ont jamais refusé d'accorder une demande de permis pour un projet majeur dans toute leur histoire (2000-2018).

Il n'y a qu'une seule voix à la table du Cabinet sur le nucléaire, à savoir le ministre des Ressources naturelles récemment nommé, l'Honorable Amarjeet Sohi. À l'heure actuelle, la CCSN relève du Parlement par l'intermédiaire du ministre des Ressources naturelles, un ministère qui n'a pas de mandat en matière d'environnement ou de santé, mais qui est chargé de promouvoir, de développer et de commercialiser la technologie nucléaire. L'actuel ministre a récemment annoncé que le Canada fait la promotion de « NICE nuclear », l'acronyme de « Nuclear Innovation : Clean Energy ».

La Coalition canadienne pour la responsabilité nucléaire (CCNR), de concert avec de nombreuses autres organisations, demande au gouvernement de :

- 1** arrêter les projets actuels d'abandon des déchets radioactifs à côté des principaux plans d'eau ;
- 2** entamer des consultations publiques auprès des Canadiens au sujet de la gestion à long terme des déchets radioactifs ;
- 3** veiller à ce qu'un organisme scientifique indépendant opérant sous les auspices du ministre de l'Environnement soit chargé de mener des évaluations environnementales liées à la gestion des déchets radioactifs.

Il est temps que les citoyens qui se préoccupent de la bonne gouvernance et qui souhaitent protéger la rivière des Outaouais et les futures générations de Canadiens de la pollution radioactive évitable s'expriment clairement. Dites à Justin Trudeau que le gouvernement canadien ne

doit pas renoncer à la responsabilité de l'établissement nucléaire en ce qui concerne les décisions susceptibles de nuire à l'avenir de manière irréversible. Envoyez un courriel, appelez et écrivez à votre député et au bureau du premier ministre, en exigeant qu'ils respectent les trois objectifs de la CCNR.

Lors de la mise en service des réacteurs nucléaires, l'utilisation des déchets radioactifs posait problème pour l'avenir. Désormais, les réacteurs sont en cours de démantèlement et nous n'avons toujours pas de moyens satisfaisants pour traiter les déchets nucléaires. La seule « solution » à ce jour est de stocker les déchets de manière à pouvoir les récupérer, les recaractériser et les reconditionner régulièrement jusqu'à ce qu'une solution permanente soit trouvée — le cas échéant — dans le futur. Si l'abandon permanent de ces déchets à côté de la source de nourriture et d'eau potable pour des millions de personnes s'avère être une erreur, il n'y aura aucun moyen de la réparer.

Lors de la dernière campagne électorale fédérale, Justin Trudeau a promis de rétablir un sentiment d'indépendance et d'intégrité dans le processus d'évaluation environnementale du Canada. Un groupe d'experts a avisé le gouvernement que l'évaluation environnementale des projets nucléaires devrait être complètement retirée de la compétence de la CCSN et confiée à un organisme indépendant. Le groupe a souligné que l'organisme de réglementation est trop étroitement associé à l'établissement nucléaire et ne bénéficie pas de la confiance du public.

Nous sommes confrontés à un grave problème de « gouvernance des déchets nucléaires » dans ce pays. Les préoccupations concernant les déchets radioactifs et la protection de l'environnement sont en train de s'effondrer. Il existe un vide politique au niveau fédéral en matière de déchets nucléaires. L'ensemble du texte de la politique actuelle du Canada est présenté en 147 mots et en trois points : environ quatre tweets.



LA MISSION DE LA FONDATION LAURE-GAUDREAULT

Notre fondation, créée en l'honneur de cette grande dame du Québec qu'était Laure-Gaudreault, a pour mission de continuer son œuvre en venant en aide aux enfants et aux personnes âgées dans le besoin. Pour ce faire, nous devons amasser des fonds que nous redonnons à des organismes voués à ces fins. Cette tâche n'est pas facile, mais dans tous les secteurs, les responsables mettent les efforts nécessaires pour y arriver, et ce, avec la collaboration des membres de plusieurs conseils sectoriels.

YVETTE ROUSSY

RESPONSABLE DE LA FLG, ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (08)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les principales activités de financement consistent en des repas, des tirages-partages, des tirages d'œuvres d'art, des ventes de livres usagés, divers encans, des dons de certains secteurs à même leur budget, des dons individuels, des tirelires recueillant des sommes lors des dîners, des ventes de cartes de sympathies. Chaque année, de nouvelles activités s'ajoutent à la liste, prouvant ainsi que nos membres ont de l'imagination et le cœur à la bonne place.

Considérant l'étendue de notre territoire en Abitibi-Témiscamingue, il est difficile d'organiser une activité régionale, à l'exception du tirage qui a lieu à notre assemblée générale, bien sûr! Pour souligner notre 25^e anniversaire, nous avons édité un livre contenant des textes écrits par des membres de l'AREQ-FLG qui rendaient hommage à une personne influente. L'impression et la mise en page ont été assumées par le syndicat de l'enseignement, le SEUAT, affilié à la CSQ. Le travail et le papier ont, eux, été commandités.

AUGMENTATION DU NOMBRE DE MEMBRES

À la FLG, nous trouvons important d'augmenter le nombre de membres, ce qui n'est pas toujours évident. Il est difficile de comprendre pourquoi les membres de l'AREQ refusent de devenir membres de notre fondation. Pourtant, c'est grâce au syndicat fondé par Laure Gaudreault que nos conditions de travail ont été améliorées et que l'AREQ existe. Comment faire pour arriver à les convaincre de l'importance de notre fondation? Ces dernières années, cependant, les nouvelles personnes retraitées y adhèrent plus facilement. Il faut dire que le travail des conseillères est remarquable.



Sœur Prudentienne Chevalier et Robert Gaulin, président de la Fondation Laure-Gaudreault

PROMOTION DE LA FLG

Cette année, nous projetons de faire la promotion de la FLG en nous servant des médias, en particulier la chaîne TVC9 et la radio. Les démarches sont commencées et nous devons les poursuivre en 2018-2019.

HOMMAGE

En terminant, je me permets de rendre un dernier hommage à Sœur Prudentienne Chevalier, que j'appellais affectueusement Laure Gaudreault numéro 2. Elle est décédée au début de l'année 2018, à l'âge de 94 ans. Ambassadrice remarquable de la FLG, elle avait été la première médaillée de la région et elle en était tellement fière! C'était un plaisir pour elle de montrer sa médaille, qu'elle avait reçue comme un honneur. Plusieurs personnes parmi vous la connaissent. Et toutes celles qui la côtoyaient l'aimaient. Elle était l'amie de toutes et de tous. Pour la connaître davantage, consultez la page des personnes médaillées.

fondationlg.org ♦

RENAUD TURCOTTE

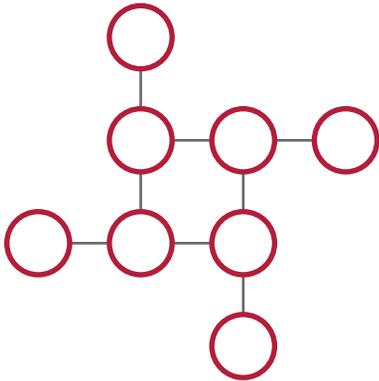
COMITÉ NATIONAL DU MAGAZINE *QUOI DE NEUF*
ET DES COMMUNICATIONS

1

Le propriétaire d'un magasin de vêtements décide de faire une vente en dollars exacts (9 \$, 10 \$, etc.). Jean achète des articles qui sont tous au même prix et il réalise qu'il en a autant que le coût d'un article. S'il a dépensé 196 \$, combien coûte un de ses articles?

2

Placez les nombres 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 à l'intérieur des cercles suivants en vous assurant que la somme de trois nombres alignés est toujours 16. Tentez de trouver trois solutions différentes.



3

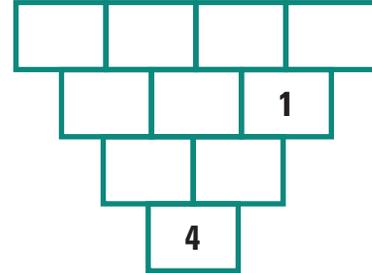
Alexis, Loïc, Samuel et Jérémy comparent leur avoir.

- ▶ Alexis, Loïc et Samuel ont ensemble 110 \$.
- ▶ Les avoirs de Loïc, Samuel et Jérémy totalisent 128 \$.
- ▶ Alexis, Loïc et Jérémy possèdent en tout 120 \$.
- ▶ Loïc a 15 \$ de plus que Jérémy.

Donnez le nom et le montant de celui qui a le moins d'argent.

4

Attribuez un nombre, **le plus petit possible**, à chacune de briques ci-dessous. Cependant, le nombre apparaissant sur une brique doit être égal à la différence positive des nombres inscrits sur les deux briques placées directement au-dessus d'elle. Ces nombres doivent tous être différents.



5

Trouvez deux homophones à partir des indices donnés.

- | | | |
|--------------------------|---|----------------------------------|
| a) Poisson | — | Inflexion de la voix |
| b) Instrument de musique | — | Objet matériel |
| c) Orifice de la peau | — | Animal domestique |
| d) La durée | — | Tellement, en si grande quantité |
| e) Aliment | — | Arbre |

6

Complétez la grille suivante avec cinq mots de six lettres commençant par la lettre S.

- | | | | | | | | |
|----|----------|--|--|--|--|--|-------------------------|
| a) | S | | | | | | Pierre précieuse |
| b) | S | | | | | | Réunion d'une assemblée |
| c) | S | | | | | | Dessin |
| d) | S | | | | | | Petit ruban ou carton |
| e) | S | | | | | | Sans cérémonie |

Solutions de Remuez vos méninges! à la page 38

ÇA COÛTE LA PEAU DES FESSES!

DENYS BERGERON
CHRONIQUEUR

Voilà une expression qui m’a complètement déstabilisé quand j’ai entrepris d’en trouver la source. Tout d’abord, je pensais – allez savoir – qu’elle était relativement nouvelle. Ensuite – autre conjecture –, je la croyais inventée par nos bons Québécois, qui en auraient été bien capables, ces bougres-là!



Voyez plutôt comme je me suis gouré.

En naviguant sur la Toile, je suis tombé sur un certain Louis Delville, un Belge, né en 1946. Dans un de ses livres intitulé *Le livre des surprises*, il braque les feux sur « Éphèse une ville turque célèbre pour son site archéologique extraordinaire. Dans l’Antiquité, Éphèse était un port actif sur la mer Égée ». Je ne tarde pas à tiquer sur le nom de cette ville, d’abord à cause de sa référence à l’épître de Saint Paul aux Éphésiens et ensuite à cause du rappel de la superbe mer Égée, dans laquelle j’ai barboté il y a trente ans.

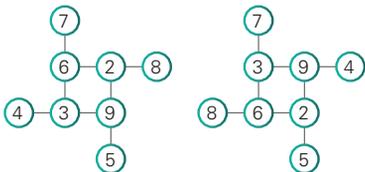
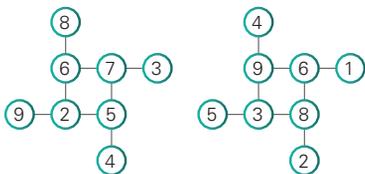
Cela dit, je poursuis ma lecture. J’y apprendis que la bourgade du temps de Saint Paul était une ville riche où

les nombreux marchands s’adonnaient au commerce des fourrures. La qualité des peaux vendues faisait la richesse des négociants d’Éphèse et de ses environs. Les navires affrétés en repartaient chargés de mille et un produits. Mais vint un jour néfaste où l’ensablement du port empêcha l’accostage des grands voiliers. Les affaires piétinant, les riches marchands ont dû désertier Éphèse pour des endroits plus accessibles et plus prospères. Comment tenir le coup? C’est simple : ceux qui restaient devaient augmenter le prix de leurs peaux d’ours, en particulier, pour en faire miroiter la qualité supérieure. De nos jours encore, quand on dit que quelque chose coûte la peau des fesses, cela réfère à ces peaux d’Éphèse qui ont fait la réputation de ce port, joyau de l’Antiquité. Qui l’eût cru? ♦

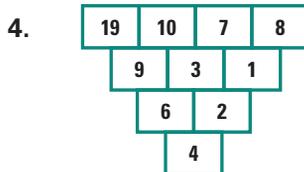
SOLUTIONS REMUEZ VOS MÉNINGES! vol. 41, n° 2

1. 14 \$

2. Voici quatre réponses possibles :



3. Alexis possède 23 \$.



5. a) Thon et ton b) Cor et corps
c) Pore et porc d) Temps et tant
e) Pain et pin

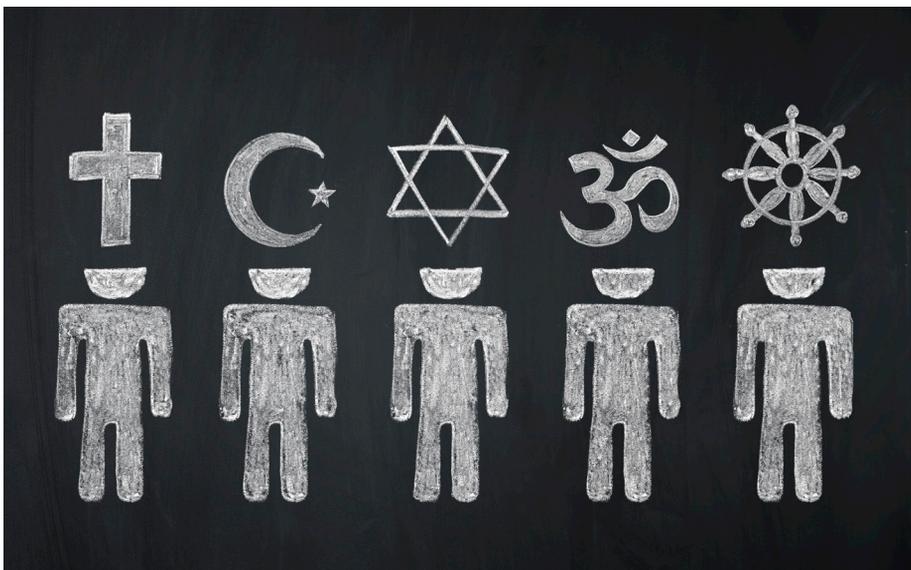
6.

a)	S	a	p	h	i	r
b)	S	é	a	n	c	e
c)	S	c	h	é	m	a
d)	S	i	g	n	e	t
e)	S	i	m	p	l	e

Péril en la demeure

FRANÇOISE GUÉNETTE
CHRONIQUEUSE

« On ne sait jamais qui frappe à la porte / On ne sait jamais ce qu'il nous apporte / Cet étranger, le voyageur / Il ne faut pas fermer son cœur / À l'étranger, au voyageur... »



Ainsi chante Gilles Vigneault en réponse aux gens qui l'interrogent sur l'immigration, sur la conciliation du nationalisme culturel et de l'ouverture aux autres. Cela se passe, depuis cinq ans, dans des salles de spectacles où le poète de 90 ans se prête quelques soirs l'an à une conversation entrecoupée de chansons. J'ai la chance, immense, de l'accompagner dans cette aventure née d'un désir de transmission.

Croyant en l'humain, Vigneault refuse d'exclure et de condamner. Il invoque la compassion envers les réfugiés qui fuient la mort et la guerre. Il compare le courage des immigrants à celui de nos ancêtres de Nouvelle-France, prêts à tout risquer en terre inconnue.

Surtout, ce fin connaisseur de la langue nous invite à revoir un cliché. Souvent appliquée à l'immigration, l'expression « il y a péril en la demeure » est un dangereux contresens. Le mot *demeure* vient du latin *demorari*, signifiant tarder, s'arrêter. Le mot a pris plus tard le sens de *maison*, mais l'expression « il y a péril en la demeure » veut plutôt dire, littéralement : il y a un risque à attendre, à ne pas bouger, à demeurer immobile... Autrement dit, un Québec qui persisterait à demeurer fixé dans son identité historique, sans évoluer, serait en péril.

Et voilà que reprennent, en cette fin d'automne, les débats autour de l'immigration et du port de signes religieux. Onze ans après les recommandations modérées de Bouchard et Taylor, six ans après la malavisée Charte des valeurs, nous en sommes encore là : crucifix à l'Assemblée nationale, loi sur la laïcité, interdictions vestimentaires, quotas d'immigration, etc.

Pourrons-nous, comme société, trancher ces questions sans nous diviser plus profondément? Personnellement, je suis convaincue que l'identité québécoise et le français ne sont pas menacés par la présence dans les écoles d'enseignantes et d'éducatrices porteuses de hijabs. (Je parle ici du foulard, et non du niqab couvrant la figure, un obstacle à toute relation pédagogique). Je suis convaincue que la francisation des petites entreprises et des nouveaux arrivants – pour l'instant des quasi-échecs par manque de volonté politique – est la clé de l'emploi et de l'intégration des immigrants. Je suis convaincue que l'avenir du français repose d'abord sur l'engagement de la majorité francophone et sur la promotion de cette langue magnifique auprès de tous, y compris des adolescents « pure laine » fascinés par la culture anglophone. Celles et ceux qui, du moins à Montréal, parlent de plus en plus « français ».

Car plus que la perte d'une identité nationale, je crains les clivages irréversibles entre Montréal et les régions, comme la Gaspésie, d'où je suis, entre les francophones et les allophones, entre la gauche universaliste et la droite étroitement nationaliste, entre les écologistes purs et durs et les partisans d'oléoducs soi-disant réalistes, etc. Autour de nos frontières fragiles, du Brésil aux États-Unis, de l'Europe divisée à l'Ontario de Doug Ford, la polarisation des sociétés s'aggrave au profit du fanatisme, des armes, de la déraison d'État. Aux dépens de la science, de l'information, de la démocratie et de la justice.

Et le Québec s'obstinerait à disséquer ses différences plutôt qu'à se réinventer? Voilà le vrai péril en la demeure. ♦

Cette analyse et ces commentaires n'engagent que l'auteure.

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

AREQ (CSQ)

320, rue Saint-Joseph Est, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7

Numéro de convention de la Poste-publications : 40007982

Concours Préparez-vous pour l'hiver!

Vous pourriez gagner l'un des trois prix de **5 000 \$!**

Que feriez-vous avec un tel montant?



Isoler votre maison avant
les premières neiges.



Réserver un séjour
dans un chalet.



Équiper toute la famille
pour l'hiver.

Assureur choisi par la CSQ

Obtenez une soumission maintenant
1 888 476-8737
lapersonnelle.com/concours



La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc.

Aucun achat requis. Le concours se termine le 31 décembre 2018. Tirages de trois (3) prix d'une valeur de 5 000 \$ chacun, remis sous forme de chèque. Les chances de gagner dépendent du nombre de soumissions valides obtenues ainsi que du nombre de polices d'assurance auto, habitation et entreprise en vigueur le dernier jour du mois précédant chaque tirage. Les gagnants doivent répondre correctement à une question d'habileté mathématique pour obtenir leur prix. Détails et règlement disponibles à lapersonnelle.com/concours.